



le Rapport

**RAPPORT ANNUEL NÉO TERRA 2022
POUR L'ANNÉE CIVILE 2021**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr

Sommaire



Éditorial | 4

Editoriau | 5

Lehendakariaren Editoriala | 6

Editoriàu | 7

Un bilan qui ancre l'engagement de la Région | 8

Bilan global | 9

Illustrations par Ambition | 14

Mobiliser l'institution | 76

Embarquer Les acteurs pour accélérer les transitions | 78

Annexes | 84

Nous sommes face à nos responsabilités

ÉDITORIAL



Nous sommes face à nos responsabilités. C'est le sens de la feuille de route Néo Terra. Elle ne se résume pas à la seule action de la Région. Elle vise à embarquer le plus grand nombre : chefs d'entreprise, responsables associatifs, élus locaux, salariés et agents publics, agriculteurs, artisans, commerçants, habitants ou encore touristes afin d'agir, résolument, pour une Nouvelle-Aquitaine décarbonée, vivante et une planète respectée donc vivable.

Un exemple de cet élan collectif est la labellisation Néo Terra de projets portés par des entreprises, des collectifs citoyens, des ONG, des coopératives et des organismes de recherche, et les premières conventions Néo Terra avec des collectivités territoriales comme les Départements de Charente, Vienne et Haute-Vienne.

Vous découvrirez, au fil de ce rapport, une multitude d'actions mises en œuvre et/ou soutenues par la Région. N'en cherchez pas le caractère exhaustif et comptable car au-delà des chiffres, c'est un changement de culture et de regard sur le monde et l'avenir de la planète bleue dont il s'agit.

Ce troisième rapport annuel Néo Terra n'est donc pas un satisfecit. C'est un bilan doublé d'une invite à accélérer, sans discontinuer, les transitions écologique, énergétique, sociale donc sociétale. La COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine ne doivent pas être des prétextes pour ralentir. Au contraire, ces graves crises nous obligent à produire mieux et différemment, à relocaliser et à valoriser par l'économie

circulaire nos ressources et richesses naturelles. Nous pouvons tout à la fois garantir un développement « sage » et régénérer nos sols, préserver l'eau, la biodiversité et offrir une qualité de vie à chaque néo-aquitaine et néo-aquitain et garantir celle des générations futures.

La Nouvelle-Aquitaine, ses territoires, chacune et chacun d'entre nous sont donc concernés et peuvent s'investir pour un modèle de société résiliente et solidaire. Néo Terra fait sa part avec entrain.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Sèm fàcia a las nòstras responsabilitats



EDITORIAU

Sèm fàcia a las nòstras responsabilitats. Es tot lo sens de la fuèlha de rota Néo Terra. Que se limita pas a la sola accion de la Region. Que cerca d'embarcar lo mai de monde possible: caps d'entrepresa, responsables associatius, elegits locals, salariats e agents publics, agricultors, artisans, comercants, abitants o encara toristas pr'amor d'agir regde per una Nòva Aquitània sens carbon, vivanta, e per una planèta respectada e doncas vivabla.

Un exemple d'aqueste vam collectiu es la labellizacion Néo Terra de projèctes portats per d'entrepresas, collectius ciutadans, ONGs, cooperativas e organismes de recèrca, e las primièras convencions Néo Terra signadas amb de collectivitats territorials coma los Departaments de Charanta, Viana e Nauta Viana.

Descobrirètz, al fil d'aqueste rapòrt, una multituda d'accions mesas en òbra e/o foguèron sostengudas per la Region. Ne'n cercàtz pas lo caractèr exhaustiu e comptable perque, al delà de las chifras, es un cambiament de cultura e d'agach sul monde e l'avenidor de la planèta blua que se'n agís.

Aqueste tresen rapòrt annadièr Néo Terra es doncas pas un satisfecit. Es un bilanç doblat d'un convit a accelerar, sens quitar, las transicions ecologica, energetica, sociala e doncas societala. La COVID-19 e l'envasiment de l'Ucràina debon pas èsser de pretèxtes per alentir. Al contrari, aquestas grevas crisas nos obligan a produire mièlhs e diferentament, a relocalizar e a valorar per l'economia circulara

las nòstras ressorças e riquesas naturalas. Podèm a l'encòp garantir un desvolopament «avisat» e regenerar nòstres sòles, preservar l'aiga, la biodiversitat e ofrir una qualitat de vida a cada neo-aquitana e neo-aquitane e garantir la de las generacions venentas.

La Nòva Aquitània, sos territòris, caduna e cadun demest nosaltres son alavètz concernits e se pòdon investir per un modèl de societat resilienta e solidària. Néo Terra fa sa part amb enavant.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Gure erantzukizunen aurrean gaude

LEHENDAKARIAREN EDITORIALA

Gure erantzukizunen aurrean gaude. Néo Terra ibilbide-orriaren noranzkoa da hori. Ez da laburtzen Eskualdearen ekintza hutsa. Ahalik eta enpresaburu, elkarte-arduradun, tokiko ordezkari, soldatapeko langile eta enplegatu publiko, nekazari, artisau, merkatar, biztanle edo turista gehien ontziratzea du helburu, Akitania Berri deskarbonizatu eta bizi eta, beraz, bideragarria den planeta baten alde jarduteko.

Bultzada kolektibo horren adibide dira enpresek, herritar-taldeek, GKEek, kooperatibek eta ikerketa-erakundeek egindako proiektuetan Néo Terra etiketa jarri izana eta lurralde-kolektiboekin sinatutako Néo Terra ekimenaren lehen hitzarmenak, hala nola Charente, Vienne eta Vienne Garaiko departamentuekin sinatutakoak.

Txosten honetan, Eskualdeak ezarritako eta/edo babestutako hainbat ekintza aurkituko dituzu. Ez bilatu haien izaera osoa eta kontularia; izan ere, zifretatik haratago, mundu osoan eta planeta urdinaren etorkizunean kultura eta begirada aldatzea du helburu.

Urteko hirugarren Néo Terra txosten hau ez da pozgarria. Trantsizio ekologiko, energetiko eta sozialak azeleratzeko deia balantzeko bikoitza da. COVID-19ak eta Ukrainaren inbasioa ez dira aitzakiak izan behar geldiarazteko. Aitzitik, krisi larri horiek gure baliabide eta aberastasun naturalak hobeto eta desberdin ekoiztera, birkokatzerara eta ekonomia zirkularraren bidez baloratzera behartzen gaituzte. Era berean, garapen «jakintsua» berma dezakegu eta gure lurzoruak birstortu, ura eta biodibertsitatea

zaindu, Akitania Berriko biztanle bakoitzari bizi-kalitatea eskaini eta etorkizuneko belaunaldia bermatu.

Beraz, Akitania Berriak, bere lurraldeek, gutako bakoitzak, interesa dute eta gizarte erresiliente eta solidarioaren eredu batekin konprometitu daitezke. Néo Terra ekimenak gogo biziz egiten du bere zatia.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

I afruntun nous gariances

EDITORIAU

I afruntun nous gariances. Ol ét le sens dau pllan d'avenjhe Néo Terra. Le se résume jha a rén que l'acciun de la Réjhiun. Le veût émeniâe le pu grous de monde : chés d'entrprise, gariants de parçouneries, élisais locâus, salariais é ajhents publlics, paesans, artisans, coumarçants, demourants obe tourisces pr que l'ajhissiant, dadiéts, pr ine Novéle-Aguiéne décharbounâie, vivante, pi ine pllanète respéctâie é dun vivablle.

In cas de çhét éurdin coumun ol ét la marque Néo Terra dounâie a daus encouviciuns menâies pr daus entrprises, daus parçouneries cityéènes, daus ONG, daus copératives é daus grouâies de trche, pi les pméres cunvenciuns Néo Terra paterafâies ac daus colectivetais de téres queme les Départements de Chérente, Viéne é Haute-Viéne.

Ve décacheréz, tot dau lun de çhête redirie, daus tralâies d'acciuns fasues é/obe acotâies pr la Réjhiun. Trchéz jha pr qu'ol éjhe tot pi qu'o séjhe cuntous pisque, màe que daus chiffres, ol ét d'in chanjement de çhulture pi d'argardure su le monde, pi de l'aveni de la pllanète bllèue qu'ol ét cas.

Çhête troesiaeme redirie anuéle Néo Terra prchante dun jha sa benaesetai. Ol ét in cuncllement dobllai d'in atisajhe pr accélérâe, sen décessâe, les transiciuns écolojhique, énarjhétique, souciale é dun souciétale. La COVID-19 é l'envasiun de l'Ucréne devant jha être daus débllames pr dritâe. A la cuntraere, çhélés graves crises nos obllijant a dounâe meû é pa paréll, a relocalisâe é valourisâe pr

l'éconoumie en rund nos ressources é richéces naturéles. I pevun den le maeme tenp garanti in abenajhe « sajhe » é recoçhillounâe nos solanjhes, ménajhâe l'aeve, la biodiursetai é ofri ine qualita de vivanjhe a tote novéle-aguiéne pi tot nouvea-aguién é garanti çhéle daus jhénéraciuns futures.

La Novéle-Aguiéne, sés téres, chéquin é chéquine entrnous sant dun cunçarnais é pevant être de part pr ine formance de souciétai revilente é soulidaere. Néo Terra fét sa part ac de l'éurdin.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Un bilan qui ancre l'engagement de la Région

Le rapport Néo Terra de la collectivité pour l'année 2021 fait le bilan du déploiement de la feuille de route pour l'année écoulée : l'orientation de l'ensemble des politiques régionales en faveur de la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, un bilan chiffré des subventions accordées et des actions accompagnées par la Région illustrant chacune des ambitions, l'animation des équipes en interne, les conventions Néo Terra, la labellisation des projets. Tout cela concourt aux transitions environnementales énergétiques, agricoles, économiques et sociales.

La photographie 2021 montre l'accélération de Néo Terra : un bilan financier des dossiers fléchés Néo Terra à la hausse, une organisation interne qui se structure, des demandes de labellisations régulières qui alimentent la notoriété de la marque.

Plus que jamais les événements majeurs des deux dernières années (pandémie Covid, guerre en Ukraine, répétition d'événements climatiques extrêmes) nous engagent à poursuivre dans la voie tracée par Néo Terra.

Cette accélération se poursuit en 2022 :

- ▶ **élargissement du périmètre de la feuille de route**, toujours en lien avec les compétences régionales, sur les aspects sociaux et sociétaux ainsi que sur la dimension « Une seule santé » humaine, animale et végétale. Et surtout, la question de l'adaptation qui apparaît plus prégnante que jamais avec les événements climatiques de l'été
- ▶ **développement des missions** de la toute nouvelle équipe Néo Terra (service créé au 1^{er} juin 2022)
- ▶ **poursuite de la sensibilisation** de tous les agents et élus régionaux
- ▶ **concrétisation de nouveaux partenariats pour réussir la massification des projets** en faveur de l'atténuation et de l'adaptation
- ▶ **renforcement de l'action du conseil scientifique** en lien avec l'augmentation de la labellisation des projets
- ▶ **évolution des dispositifs d'accompagnement** en lien avec le travail mené sur les éco socio conditionnalités.

Pourquoi un rapport Néo Terra

- ▶ Pour dresser un bilan des actions menées et/ou accompagnées par la Région et envisager des pistes d'amélioration (Loi Grenelle 2)
- ▶ Pour contribuer au débat des orientations budgétaires et aider à la décision
- ▶ Pour répondre aux exigences réglementaires de production d'un rapport de développement durable prenant en compte les 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ONU 2015) Cf. tableau de correspondance en annexe.

Bilan global

Près de 786 millions d'euros ont été votés en 2021 couvrant l'ensemble des 11 ambitions, pour un total de 5 864 dossiers de subventions fléchés sur une ou plusieurs ambitions Néo Terra.

Les dossiers Néo Terra votés en 2021 ont donc représenté 32 % de l'ensemble des dossiers soumis au vote et 46 % des montants*. Par rapport à 2020, qui présentait 24 % de dossiers fléchés Néo Terra pour 40 % des montants votés, il s'agit d'une nette progression montrant l'accélération de la feuille de route.

ZOOM SUR...

L'ambition 4 « Des mobilités propres pour tous »

Cette ambition représente plus de 53% des crédits votés et référencés Néo Terra pour un faible nombre de dossiers ; ce résultat s'explique par les dossiers « transports ferroviaires » qui concentrent des masses de crédits très importantes



La contribution des Fonds Européens à Néo Terra

Aux aides régionales s'ajoutent les aides européennes.

En 2021, l'Europe en Région a investi sur le territoire, via le FEADER, près de 240 millions d'euros pour 20 800 projets pouvant être associés à Néo Terra.

Sur la même année, via le FEDER, l'Europe en Région a investi plus de 73 millions d'euros pour 128 projets pouvant être associés à Néo Terra. Sur ces 128 projets, la Région a cofinancé les projets FEDER à hauteur de 16,5 millions d'euros.

Ambition 1

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN
POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ambition 2

ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER
LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Ambition 3

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE
NOUVELLE-AQUITAINE

Ambition 4

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS « PROPRES »
POUR TOUS

Ambition 5

DÉVELOPPER ET SYSTÉMATISER UN URBANISME
DURABLE, RÉSILIENT, ÉCONOME EN RESSOURCES ET
QUI S'ADAPTE AUX RISQUES NATURELS
ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition 6

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MIX ÉNERGÉTIQUE

Ambition 7

FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE
TENDANT VERS LE « ZÉRO DÉCHET » À L'HORIZON 2030

Ambition 8

PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES
ET LA BIODIVERSITÉ

Ambition 9

PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Ambition 10

PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES FORESTIÈRES
ET NATURELLES

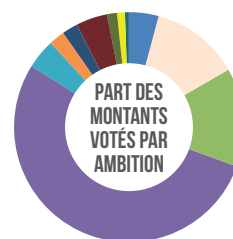
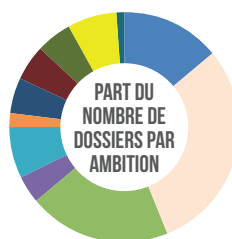
Ambition 11

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,
UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE
DANS LA TRANSITION

* Ce bilan financier est issu du fléchage des dossiers par les services et ne saurait être comparé à une évaluation climat du budget, qui relève d'une méthodologie précise et spécifique, non appliquée ici.

SYNTHÈSE DU VOLUME FINANCIER GLOBAL CONSACRÉ À NÉO TERRA

	<i>Ambitions</i>	Nombre de dossiers	Part du nombre de dossiers	Somme de montant voté	Part du montant voté
1	FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	804	14 %	34 687 180,60 €	4,4 %
2	ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE	1 771	30 %	99 856 009,88 €	12,5 %
3	ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-AQUITAINE	1 165	20 %	108 924 766,32 €	13,7 %
4	DÉVELOPPER LES MOBILITÉS « PROPRES » POUR TOUS	224	4 %	424 360 572,49 €	53,3 %
5	DÉVELOPPER ET SYSTÉMATISER UN URBANISME DURABLE, RÉSILIENT, ÉCONOME EN RESSOURCES ET QUI S'ADAPTE AUX RISQUES NATURELS ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	408	7 %	33 285 717,41 €	4,2 %
6	CONSTRUIRE UN NOUVEAU MIX ÉNERGÉTIQUE	122	2 %	18 075 134,09 €	2,3 %
7	FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE TENDANT VERS LE « ZÉRO DÉCHET » À L'HORIZON 2030	300	5 %	16 641 505,57 €	2,1 %
8	PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ	267	5 %	35 870 738,57 €	4,5 %
9	PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU	284	5 %	12 688 488,54 €	1,6 %
10	PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES FORESTIÈRES ET NATURELLES	429	7 %	8 245 519,72 €	1,0 %
11	LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE DANS LA TRANSITION	90	1 %	3 274 977,43 €	0,4 %
Total ambitions		5 864	32 %	795 910 610,62 €	46 %
Non concerné par la feuille de route		12 324	68 %	927 375 859,64 €	54 %
Total général		18 188	100 %	1 723 286 470,26 €	100 %

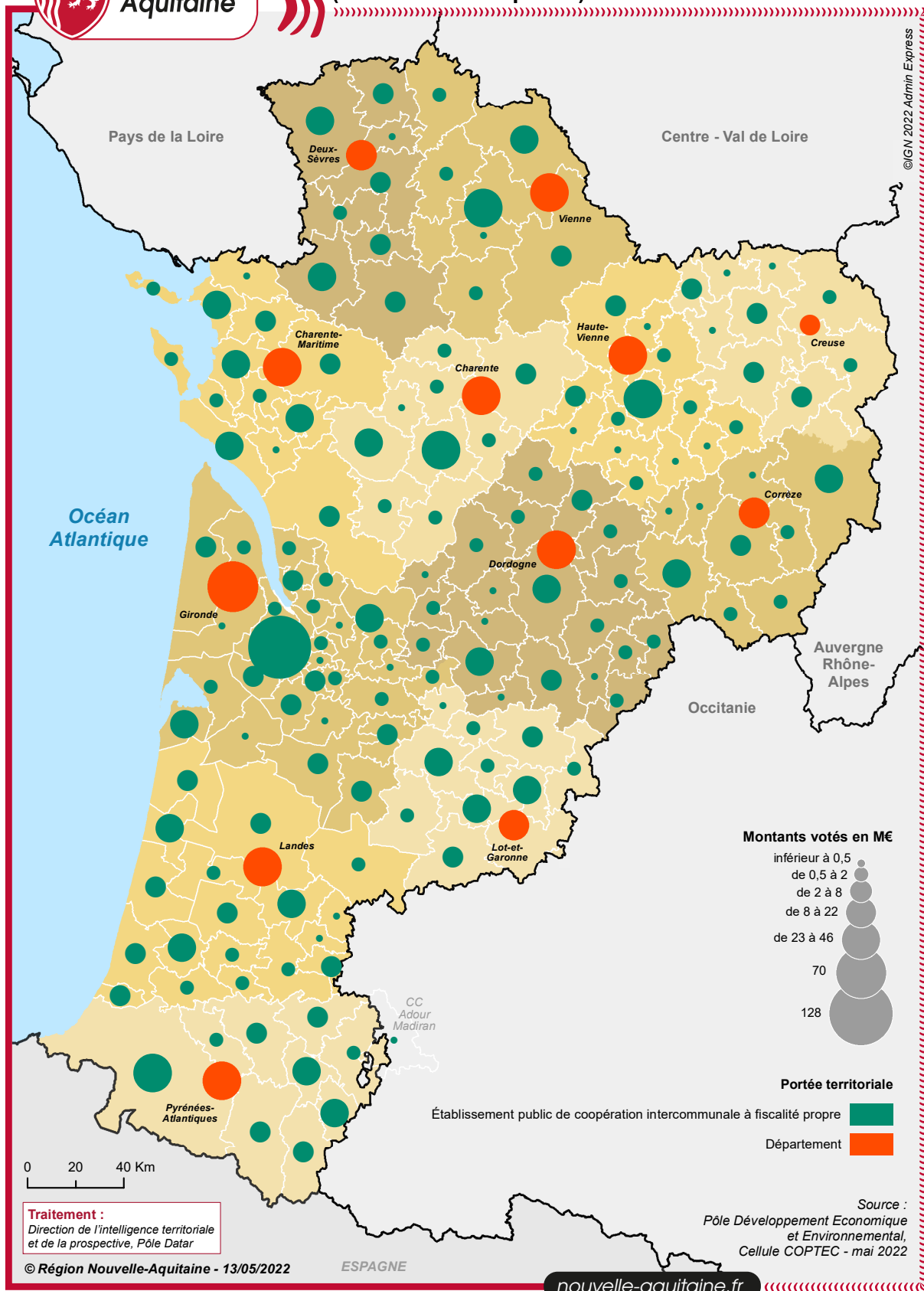


Quels outils pour suivre la mise en œuvre ?

- Le fléchage des dossiers au quotidien par les agents de la collectivité
- Les indicateurs annuels, propres à chaque ambition de la feuille de route

Néo Terra Nouvelle-Aquitaine

Répartition des montants votés en 2021 (hors fonds européens) référencés Néo Terra



Répondant à des problématiques aussi variées que le sont nos territoires et nos acteurs, les subventions Néo Terra irriguent et accompagnent les transitions dans l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Les différents dispositifs mis en place par la Région pour poursuivre les ambitions de sa feuille de route, prouvent ainsi que les transitions avancent partout, en milieu rural comme en milieu urbain, en zone littorale comme en montagne.



Illustrations par ambition

Les parties suivantes indiquent les éléments clefs pour appréhender le développement de chaque ambition :

- ▶ **une synthèse du nombre de dossiers de subventions votés en 2021 et leurs montants, ainsi qu'un comparatif avec les valeurs 2020**
- ▶ **une sélection d'indicateurs de suivi**
- ▶ **une sélection de 3 projets emblématiques, illustrant la diversité des actions menées**



Ambition 1

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 16

Ambition 2

ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE | 20

Ambition 3

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-AQUITAINE | 26

Ambition 4

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS « PROPRES » POUR TOUS | 30

Ambition 5

DÉVELOPPER ET SYSTÉMATISER UN URBANISME DURABLE, RÉSILIENT, ÉCONOME EN RESSOURCES ET QUI S'ADAPTE AUX RISQUES NATURELS ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 36

Ambition 6

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MIX ÉNERGÉTIQUE | 42

Ambition 7

FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE TENDANT VERS LE « ZÉRO DÉCHET » À L'HORIZON 2030 | 48

Ambition 8

PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ | 54

Ambition 9

PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU | 58

Ambition 10

PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES FORESTIÈRES ET NATURELLES | 64

Ambition 11

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE DANS LA TRANSITION | 70

Ambition 1

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



2021 marque la reprise de nombreuses actions interrompues du fait de la crise sanitaire en 2020. Les actions de sensibilisation ont même dépassée les chiffres de 2019 et illustrent parfaitement à la fois la demande des habitants et l'évolution des politiques publiques régionales. Repositionner les activités humaines avec le reste du vivant en développant les activités sportives de pleine nature dans les PNR, encourager l'engagement citoyen dans les coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable par l'action conjointe de la direction énergie climat et la direction de l'ESS peuvent illustrer cette tendance.

Indicateurs clés

Nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation à l'environnement financées par la Région

2020	2021
103 000	457 172
	(valeur cumulée)

Nombre de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (énergie, éducation, tiers lieux et coopération décentralisée)

2020	2021
35	163
	(valeur annuelle)

L'engagement citoyen ne se décrète pas et s'inscrit dans une progression : sensibilisation, appropriation et engagement. L'augmentation importante du nombre de personnes sensibilisées peut servir de socle à une meilleure compréhension des enjeux favorisant l'implication et l'engagement citoyen observé par plusieurs directions et illustrée par les chiffres proposés.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

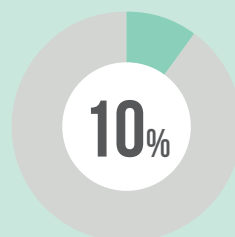
491

Bilan 2021

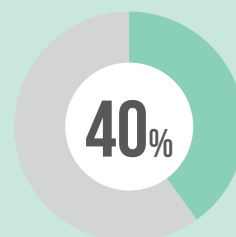
804

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 1

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

16 672 651,19€

Bilan 2021

34 687 180,60€



Union Européenne

En 2021,
l'Europe en Région
a investi

1,4 M€

via le FEDER
pour 14 projets relevant
de l'Ambition 1 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Création d'un bonus Néo Terra et d'un budget carbone pour les colloques scientifiques

Pôle développement économique et environnemental
Direction recherche, enseignement supérieur et transfert de technologie

Au travers de son dispositif « Colloques Scientifiques », la Région apporte un soutien aux chercheurs de Nouvelle-Aquitaine pour l'organisation et la valorisation de colloques et congrès scientifiques nationaux ou internationaux de haut niveau, organisés sur son territoire. Ce dispositif promeut la visibilité internationale des laboratoires, renforce leur potentiel scientifique et technologique, favorise les connexions avec les acteurs socio-économiques, diffuse des connaissances auprès d'un large public, valorise la recherche régionale et le territoire à l'International.

En 2021, le dispositif a évolué avec la demande d'établissement d'un budget carbone et la création d'un bonus Néo Terra (de 500 à 2 000 € en fonction du nombre de participants) pour les colloques s'inscrivant dans une ou plusieurs des ambitions de la feuille de route régionale.

Sensibilisation aux préjugés de genre dans le choix des métiers

Pôle éducation et citoyenneté
Direction de l'orientation

Dans le cadre de ses compétences de diffusion d'informations sur les métiers et les formations, la Région a expérimenté, en 2021, des ateliers avec les collégiens. Aussi, réflexion est menée avec les élèves contre les stéréotypes de genre sur le choix des métiers et les formations. Cette sensibilisation leur permet de déconstruire un certain nombre de préjugés sur les métiers et de rester ouverts à toutes les possibilités de choix professionnels pour leur avenir.

Projet Initiatives Jeunesse Les Compagnons du végétal pour la réalisation d'un jardin-forêt expérimental et pédagogique

Pôle éducation et citoyenneté
Direction jeunesse et citoyenneté

Autre ambition concernée : Ambition 2

L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, notamment en encourageant aux bonnes pratiques dans une démarche d'éducation nature environnement pour un développement soutenable. La direction valorise aussi les actions d'engagement et de mobilisation des jeunes en accompagnant les projets éducatifs leur permettant de construire demain.

La Région a aidé à hauteur de 3 000 € l'association Les compagnons du végétal pour la réalisation d'un jardin-forêt expérimental et pédagogique.

Le jardin-forêt concerne l'animation et l'aménagement participatif d'un espace pédagogique en bordure d'un espace public (Gond-Pontouvre). Ce projet s'inscrit dans la transition agro-écologique et urbaine, les ressources vertes, la sanctuarisation d'un milieu agricole, etc.

Ses objectifs : associer les habitants, transmettre les connaissances sur les techniques d'agroforesterie et promouvoir les pratiques écologiques.

Bilan

34 dossiers déposés
150 dossiers soutenus
72 900€ budget total
dont **2 500€** de bonus Néo Terra

Sur 34 dossiers, 27 ont un budget carbone.

La participation des enfants et des jeunes est un des principes fondamentaux des droits de l'enfant. En Nouvelle-Aquitaine, cela s'illustre par la possibilité laissée aux jeunes de proposer leurs propres projets et la participation à des temps de concertation organisées par la Région.

Chiffres clés de l'action

5 Jeunes à l'initiative du projet
150 Jeunes impactés par l'action



Ambition 2

ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



La Nouvelle Aquitaine est la première région agricole de France et la seconde d'Europe pour la valeur de sa production. Elle compte 64 000 exploitations, 10 000 entreprises agroalimentaires et emploie 163 000 personnes pour l'agriculture et 73 000 ETP pour l'agroalimentaire.

Pour rester compétitive, l'agriculture régionale doit faire face à de nombreux enjeux et défis : s'adapter au réchauffement climatique, participer à son atténuation, limiter l'érosion de la biodiversité, développer un système alimentaire durable, répondre aux attentes sociétales de bien-être animal, et plus globalement améliorer sa souveraineté et réduire sa dépendance aux intrants.

La Région accompagne ainsi l'ensemble de la filière agricole dans sa transition agroécologique avec différents dispositifs s'appuyant sur des fonds régionaux et européens afin de continuer à être un territoire agricole dynamique et rémunérateur pour les entreprises tout en préservant l'environnement et en fournissant des produits de qualité.

Parmi les actions menées on peut citer :

- Elaboration de la feuille de route « biocontrôle et biosolutions »
- Prolongation du PACTE d'ambition régionale pour l'agriculture biologique sur la période 2021/2022 et le financement d'aides spécifiques à l'AB
- Lancement d'un AAP « microméthanisation »
- Soutien de 455 appel à projets (AAP) de transformation et commercialisation à la ferme en 2021 (dossiers exclusivement bio, HVE ou apicoles)
- Ecoconditionnalité de l'ensemble des dispositifs du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCEA) et aide à l'installation
- Innovation et autonomie protéique

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

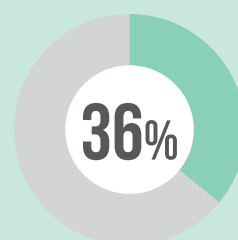
1 860

Bilan 2021

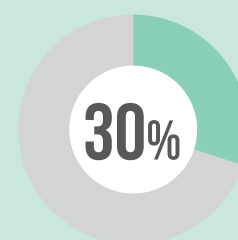
1 771

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 2

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

63 979 221,17€

Bilan 2021

99 856 009,88€



Union Européenne

En 2021,
l'Europe en Région
a investi

234 M€

via le FEADER et le FEDER
pour 20 738 projets relevant
de l'Ambition 2 Néo Terra

Indicateurs clés

Nombre de projets de territoires sur les circuits alimentaires locaux

2020

69

2021

79

(valeur cumulée)

Cet appel à projets est une action concrète du Pacte Alimentaire, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle Aquitaine. L'objectif de ce dispositif est de structurer les filières locales alimentaires, de l'amont (agriculteur) à l'aval (consommateur), permettant de :

- ▶ développer de nouvelles solutions logistiques de livraison et de transport des produits,
- ▶ de favoriser les projets d'installation et de diversification,
- ▶ et de permettre au consommateur d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité.

Depuis 2018, il est en progression constante avec une dizaine de dossiers supplémentaires par an.

Nombre d'exploitations certifiées AB

2020

8 010

2021

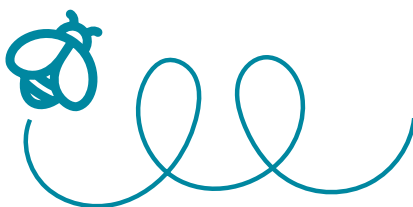
8 742

(valeur cumulée)

La région Nouvelle-Aquitaine est la 2^e région bio de France par son nombre d'exploitations engagées en bio et ses surfaces en bio.

En 2021, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 10 % d'exploitations engagées en bio par rapport à 2020.

L'évolution 2021 sur le nombre d'exploitations et sur les surfaces ralentit quelque peu par rapport à celle annuellement recensée depuis 2017. La conjoncture actuelle (crise sanitaire) associée à l'arrivée d'une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) entraîne un nombre de conversion moins important mais qui devrait reprendre lorsque la prochaine programmation PAC sera installée.



ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES



Protéi-NA : création d'une ligne de déshydratation de luzerne bio

Pôle développement économique et environnemental

Direction agriculture, IAA et pêche

Autres ambitions concernées : Ambitions 3 et 9

Depuis 50 ans, GRASASA SAS déshydrate de la luzerne pour des granulés destinés à l'élevage. Leur taux de protéines élevé intéressent de plus en plus d'éleveurs y compris à l'international avec de nouveaux pays importateurs (Moyen-Orient, Chine...). GRASASA développe aussi un projet de structuration amont et aval soutenu par la Région.

Concernant l'aval, la SAS investit dans une nouvelle ligne de déshydratation (séchage, broyage et pressage) en réponse à la demande de fibres des agriculteurs et pour améliorer l'intérêt économique des adhérents du groupe coopératif. La nouvelle ligne séchera aussi de la luzerne bio. Le séchage est obtenu grâce à une chaudière biomasse (sciure de bois issue des massifs forestiers).

Ce projet s'inscrit dans le plan régional Protéi-NA et pour renforcer la démarche qualité du projet, l'entreprise s'engage dans la RSE.

Éléments de contexte

Sur une volonté du Conseil régional, de la DRAAF et de la Chambre régionale d'agriculture (CRA NA), un travail a été lancé depuis fin 2018 pour un plan de développement des protéines végétales en Nouvelle-Aquitaine.

La démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des protéines végétales.

Le plan régional Protéi-NA vise à réduire la dépendance aux importations de soja, augmenter la production de protéines végétales (échelle des exploitations agricoles et territoriale), améliorer l'autonomie fourragère et protéique d'un maximum d'exploitations d'élevage et développer les légumineuses pour l'alimentation humaine.

Coût du projet

1,6 M€ HT

**Participation régionale
au projet**

283 K€

**Fonds européens
FEADER**

253 K€

Association développement de l'agro-biologie en Périgord - Formation « Maîtrise des pratiques en agriculture biologique » (2021)

Pôle formation et emploi
Direction fonds social européen et ingénierie de projet FSE

Le projet vise les porteurs d'un projet d'installation en agriculture biologique (AB) en Dordogne par un parcours de formation « sur mesure » et innovant, axé sur la maîtrise des pratiques et complémentaire des dispositifs classiques existants.

Il contribue donc à accroître la qualification et l'accès à un emploi pérenne, en favorisant la réalisation d'installations agricoles solides et durables avec un ancrage territorial fort dans les réseaux agricoles et citoyens.

Éléments de contexte

En Dordogne, la majorité des installations sont Hors Cadre Familial (HCF) et peuvent être qualifiées d'innovantes : création d'un siège d'exploitation et d'un outil de production ou reprise d'une exploitation agricole existante, avec modification partielle de l'activité.

Souvent non issus du milieu agricole, les porteurs de projet rencontrent des difficultés à toutes les étapes (accès au foncier, financement bancaire, insertion territoriale). La maîtrise des pratiques AB et une formation individualisée par étapes pour recréer les conditions idéales d'installation sont proposées.



Le public ciblé
toute personne majeure porteuse d'un projet d'installation professionnelle en AB en Dordogne

Résultats attendus
12 porteurs de projets formés et accompagnés

Appel à projet micro-méthanisation

Pôle développement économique et environnemental

Direction agriculture, IAA et pêche

Autre ambition concernée : Ambition 6



En Nouvelle-Aquitaine, l'agriculture, la forêt et la pêche représentaient, en 2019, 4,1 % de l'énergie consommée finale avec une tendance à l'augmentation depuis 2010. 80 % de l'énergie consommée provient de produits pétroliers, les énergies renouvelables représentant une très faible part (2,9 %). En 2019, les émissions de gaz à effet de serre régionales pour le secteur agricole sont estimées à 13 345 ktCO₂, soit 27 % des émissions régionales dont 54 % sont du méthane (CH₄). Les émissions de GES sont en légère baisse depuis 2005. Leur réduction doit être intensifiée.

La réduction des GES et l'utilisation d'énergies renouvelables constituent des enjeux forts. Les émissions de GES en agriculture se font principalement sous forme de CH₄ et de protoxyde d'azote (N₂O). Leur émission est principalement liée aux cycles biologiques et aux engrais de synthèse. La méthanisation est l'une des réponses à ces préoccupations.

La micro-méthanisation vise les projets de cogénération d'une puissance électrique maximale de 80 kWe (KiloWatt électrique) ou équivalent (hors injection du biométhane dans les réseaux). Cette taille permet un traitement local des effluents, évitant les contraintes et coûts de transport des matières entre exploitations et apportant un revenu complémentaire aux agriculteurs.

5 projets financés pour l'appel à projets 2021

- 4 élevages bovins lait
- 1 bovin viande/ovin

Ce dispositif est renouvelé pour 2022, avec l'objectif de 100 unités en 2030. Pour aller plus loin dans la réduction de l'empreinte carbone des élevages, la réalisation d'un bilan carbone de l'exploitation a été ajoutée.



Ambition 3

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-AQUITAINE



Sans attendre la flambée 2022 des prix du pétrole et du gaz consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, 2021 confirme l'augmentation régulière du coût de l'énergie et de la majorité des matières premières et matériaux.

Les exigences environnementales, sociales et sociétales ajoutent à la complexité de la gestion des entreprises. Performance, économie circulaire, diversification, digitalisation et innovation sont parmi les maîtres-mots de la transformation des entreprises.

En 2021, la Région a poursuivi son engagement en faveur de la compétitivité énergétique des entreprises en priorisant notamment l'accompagnement des « gros » consommateurs régionaux. Au total, la Région aura financé à date 145 projets pour une consommation économisée (ou substitué par des énergies renouvelables) de près de 1 TWh/an (TWh : térawatt-heure) (avec 1 TWh = 1 000 GWh).

Le parcours Usine Durable, initié dans le cadre de l'usine du futur, a permis en 2021 d'accompagner 195 entreprises souhaitant engager des transitions énergétiques et environnementales sur l'ensemble de sa chaîne de valeur au travers d'appuis techniques et financiers.

Indicateurs clés

Nombre de projets innovants accompagnés et destinés à la réduction de la consommation d'énergie

2020	2021
41	126
	(valeur annuelle)

La dynamique concernant l'accompagnement de ce type de projets met en exergue l'accélération du déploiement de la feuille de route Néo Terra et la mobilisation des équipes qui œuvrent au quotidien à la sensibilisation et à l'accompagnement des entreprises.

Nombre d'entreprises labellisées numérique responsable

2020	2021
7	6
	(valeur annuelle)

Avoir chaque année de plus en plus d'entreprises labellisées Numérique Responsable témoigne de la volonté de faire se rejoindre « transition numérique » et « transition responsable » en positionnant le numérique comme un levier de performance durable.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

612

Bilan 2021

1 165

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 3

Bilan 2020

12%

Bilan 2021

20%



Montant voté

Bilan 2020

68 302 637,88€

Bilan 2021

108 924 766,32€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

31 M€

via le FEADER et le FEDER pour 50 projets relevant de l'Ambition 3 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Lancement de la seconde session de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Achat d'Électricité renouvelable et locale en circuit court

Pôle développement économique et environnemental

Direction énergie et climat

Autre ambition concernée : Ambition 6

Face à la hausse de la facture électrique, la Région offre des solutions alliant transition énergétique et compétitivité des entreprises. Avec des prix, pour les centrales photovoltaïques, compris entre 40 et 60 €/MWh, l'énergie solaire est compétitive. Les « Green Corporate PPA » ou Contrats d'achat d'électricité renouvelable et locale entre producteur et consommateur industriel répondent aux besoins des entreprises : les producteurs d'électricité renouvelable vendent directement leur production sur 10 à 15 ans.

Après une première session en 2020, et face à l'augmentation du prix de l'électricité qui dépasse les 100 €/MWh (mégawatt-heure), l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Contrats d'achat d'électricité renouvelable et locale en circuit court » (Green Corporate PPA) a été reconduit. 11 premiers industriels régionaux ont été aidés : Novéal, Egger Panneaux et Décors, Viatris, Terega, Autoliv, Compagnie Générale des Eaux de source, Condat, Thebault, Mais Adour, Legrand et TDF.

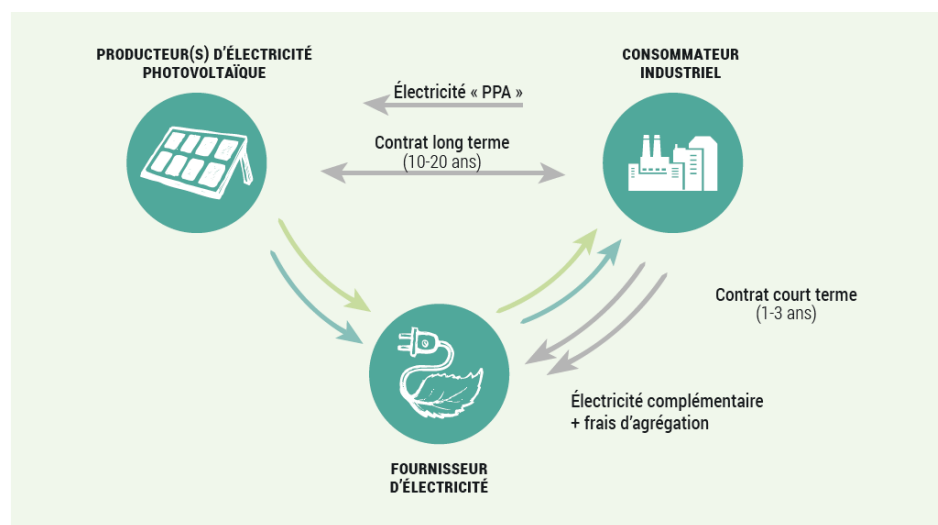
Éléments de contexte

La Région a décidé de suivre la démarche Négawatt : réduction des consommations d'énergie, amélioration de l'efficacité énergétique et énergies renouvelables. Elle s'est ainsi fixé des objectifs 2030 ambitieux via son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) :

- ▶ réduction de 45 % des émissions de GES (/1990)
- ▶ réduction de 30 % des consommations d'énergie (/2010)
- ▶ porter à 50 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie régionale.

Production estimée
474 GWh/AN

En 2021, 11 entreprises ont été accompagnées pour un total de production de 474 GWh (gigawatt-heure). En parallèle, la Région a identifié des projets photovoltaïques en émergence pour un potentiel de production de 1 000 GWh.



Rappel des abréviations

KWh : kilowatt-heure
1 000 watt-heure
MWh : mégawatt-heure
1 MWh = 1 000 KWh
GWh : gigawatt-heure
1 GWh = 1 000 000 KWh
TWh : térawatt-heure
1 TWh = 1 000 GWh
ou 1 000 000 MWh

Promotion de la compétitivité et efficacité énergétique des entreprises

Pôle développement économique et environnemental

Direction énergie et climat

Autre ambition concernée : Ambition 6

L'industrie est le 3^e consommateur énergétique de la région (19 %), après le secteur résidentiel et le transport. En 2021, la Région a signé un contrat de partenariat avec Gascogne Papier. Ces contrats accompagnent les entreprises sur le long terme dans leurs démarches d'efficacité énergétique, principalement sur les procédés industriels.

En 2021, la politique de compétitivité énergétique avait permis de soutenir 44 projets d'investissements pour des économies et substitution de 220 GWh d'énergie finale et une réduction de 21 tonnes de CO₂ par an.

Appel à projets « Proto Impact : prototyper les innovations pour un numérique responsable »

Pôle développement économique et environnemental

Délégation numérique

Dans le cadre de la feuille de route régionale pour un Numérique Responsable 2020-2022, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en décembre 2020 un appel à projet « Proto Impact » dont l'objectif est de favoriser l'émergence de solutions numériques au bénéfice de la transition sociale et environnementale, en permettant le prototypage d'innovations numériques à impact positif.

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des trois objectifs suivants :

- L'innovation numérique au service de la transition environnementale (Tech for Green) : favoriser l'émergence de solutions numériques à impact environnemental positif en permettant de prototyper des technologies, services, produits et outils innovants, durables, et à fort potentiel, dédiés à la protection de l'environnement et à la transition environnementale.
- L'innovation numérique créatrice de valeur sociale et sociétale (Tech for Good) : prototyper les innovations numériques pouvant conduire à la création d'outils, de services ou de produits à impact social positif en matière notamment d'insertion professionnelle et d'employabilité, d'accès et de maintien dans l'emploi, d'inclusion, de médiation, d'éducation, de santé, de solidarité, d'accès au logement, de lutte contre les discriminations, de lutte contre la pauvreté.
- L'innovation numérique source de développement économique : Aider la filière numérique à innover dans les technologies, mais aussi les process de création ou encore les modèles économiques pour concevoir ses produits et services de façon moins impactante.

En 2021, 9 projets ont été soutenus, pour un montant total d'aide de 578 158 €.

Économies et
substitution d'énergie
estimées

220 GWH EF/AN

Evitement CO₂
21 TEQCO₂/AN

Un exemple de projet :
Capte tes forces

**Porteur de projet :
Vacances ouvertes*
(association, 93)**

Capte tes forces est une application ludique portée par l'association Vacances Ouvertes qui permet à des jeunes de 16 à 29 ans de partir en vacances. L'association souhaite leur permettre de valoriser les compétences qu'ils ont développées lors d'un projet de vacances en autonomie, grâce à l'obtention d'Open badges** qui pourront ensuite être valorisés dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de formation.

Le prototype sera testé avec l'appui de structures sociales de Nouvelle-Aquitaine.

* <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/actualite/C3%A9s/vacances-ouvertes-remporte-le-1er-prix-du-hackathon-revelateur-de-competences>

** <https://openbadges.info/>

Ambition 4

DÉVELOPPER DES MOBILITÉS « PROPRES » POUR TOUS



Résolue à lutter en faveur du climat et consciente de la forte contribution actuelle des transports dans le réchauffement climatique, la Région s'emploie à assurer à ses usagers une offre de transports élargie, de qualité, adaptée et abordable grâce aux nombreuses mesures commerciales mises en œuvre.

En parallèle, elle continue, aux côtés des communes et intercommunalités, les travaux de modernisation des gares et d'aménagement des pôles d'échange multimodaux afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et d'améliorer l'intermodalité.

Elle s'attache également à établir la cartographie des bassins de mobilité qui servira de base territoriale à la signature des futurs contrats opérationnels de mobilité

Enfin, elle poursuit son action en faveur du report modal vers le ferroviaire, le maritime et le fluvial et s'emploie à développer des interconnexions entre les différents modes.

Indicateurs clés

Economies de Gaz à Effet de Serre (GES) réalisées par les entreprises de transport (camions et autocars) et soutenues par la Région

2020	2021
2 360 TEQCO ₂	4 965 TEQCO ₂
	(valeur annuelle) ²

Cet indicateur ne comptabilise que les émissions évitées par les véhicules. En tenant compte des émissions évitées par les stations, le cumul atteint 28 000 teqCO₂/an. En 2021, les dispositifs régionaux ont intégrés l'hydrogène, avec de premiers financements permettant l'évitement de 1 571 teqCO₂/an.

Nombre d'autocars « verts » dans la flotte interurbaine et scolaire régionale

2020	2021
18	202
	(valeur cumulée)

La transition vers des motorisations alternatives au diesel s'est concrétisée en 2021 par le déploiement des véhicules proposés dans les appels d'offres de transport de la Région précédents (136 véhicules bio-GNV / 9 véhicules éthanol / 7 véhicules électriques / 50 véhicules agro-carburants). Pour les marchés scolaires, l'instauration de nouveaux critères de notation des motorisations pour valoriser le verdissement et l'ouverture des marchés aux biocarburants et aux véhicules rétrofités permet une accélération du verdissement de la flotte.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



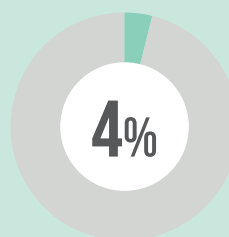
Nombre de dossiers

Bilan 2020
207

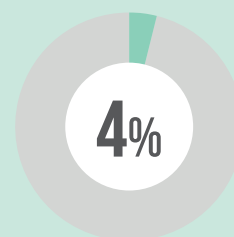
Bilan 2021
224

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 4

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020
407 446 458,29€

Bilan 2021
424 360 572,49€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

16 M€

via le FEDER pour 13 projets relevant de l'Ambition 4 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES



Utilisation des trains et cars régionaux pour les déplacements touristiques, évènementiels et de loisirs

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie
Direction transport ferroviaire de voyageurs

Avec plus de 300 destinations accessibles en train Ter et près de 240 lignes routières régulières desservant 12 départements, les transports régionaux permettent de se rendre sur de nombreux lieux de loisirs dans une démarche éco-responsable. Le site transports.nouvelle-aquitaine.fr, mais aussi le site Ter de la SNCF, proposent bons plans et suggestions pour faciliter l'accès aux plages, aux stations de ski, aux chemins de randonnée, aux sites remarquables, afin de permettre au plus grand nombre de profiter à bas coût d'opportunités. En 2021, la Région a mis en place des lignes de car spécifiques pour desservir près de 200 sites touristiques en été, appelées « les Estivales ». Une grande opération promotionnelle, avec édition de guides par département a permis d'identifier sites et lignes de car.

Pistes d'amélioration associées à l'action

Avec le retour des grands festivals (Reggae Sun Ska, Garorock, Francofolies, Freemusic, Violon sur le sable) et des ferias, la Région remettra en place en 2022 l'offre de trains et de cars spéciaux permettant d'acheminer et de rapatrier les visiteurs en fin de soirée.

Des liaisons en car et en Ter permettent d'accéder aux stations de ski.

Avec l'offre Skibus, 3 lignes desservent les Pyrénées-Atlantiques : Pau-Gourette, Pau-Artouste, Oloron-La Pierre-Saint-Martin. Les tarifs Skibus incluent le trajet aller-retour en car et le forfait à la journée en station, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes (moins de 26 ans et moins de 15 ans). Avec Skipass, le Ter emmène les voyageurs depuis Limoges, Uzerche, Allasac et Brive à la station du Lioran (Cantal), avec 50 % de réduction sur le tarif aller-retour, 30 % de réduction sur le forfait ski et 20 % de réduction sur la location des skis.

Une offre estivale de transport vélo

a été mise en place sur les lignes Ter Bordeaux-La Rochelle, Bordeaux-Arcachon et Bayonne-Hendaye, en lien avec la véloroute La Vélodyssée et le Schéma Régional Véloroutes Voies Vertes.



Régénération des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie
Direction transport ferroviaire de voyageurs

En 2021, la Région a franchi une étape majeure dans la sauvegarde du réseau ferroviaire néo-aquitain, via la signature d'un protocole avec l'État pour engager de 2020 à 2032 1,52 Md€ de travaux sur les lignes de desserte fine du territoire. Il prévoit l'accélération des travaux de régénération de lignes régionales (dont Limoges-Poitiers et Niort-Saintes), des travaux d'urgence pour éviter des fermetures de lignes ou des baisses de vitesse et une relance des études pour des travaux après 2022.

Éléments de contexte

Le réseau ferroviaire a connu, nationalement, des années de sous-investissements chroniques dus à la désaffectation de lignes peu empruntées. Il est fortement dégradé par endroits. Pour revenir à un réseau performant, un audit du réseau a été réalisé par SNCF Réseau entre 2016 et 2017 dans le cadre du CPER 2015-2020 pour identifier les travaux à réaliser. Plusieurs lignes ont déjà été sauvegardées grâce à la Région : Libourne-Bergerac-Sarlat, Saintes-Angoulême, Saintes-Royan, Brive-Périgueux (Saint-Pantaléon-de-Larche), La Rochelle-La Roche-sur-Yon. Il reste encore de nombreuses lignes à remettre à niveau.

En avril 2021, la Région a signé avec l'État un protocole pour rénover les lignes de desserte fine du territoire, d'un montant de

1,52 MDS€.

Sa participation s'élève à **942 M€.**

En 2021, la Région a investi

31 M€

sur les chantiers ferroviaires.

EN NOUVELLE-AQUITAINE

TER / DESSERTES FINES :

| PROTOCOLE RELATIF AUX SEULES LIGNES DE DESSERTE FINE

► Constat :

1 856 km pour un linéaire total de **3 410 km** 
> soit 54% du réseau néo-aquitain

Plus de 50 000 habitants desservis 
> soit un maillage du territoire nécessaire à la vitalité des zones rurales

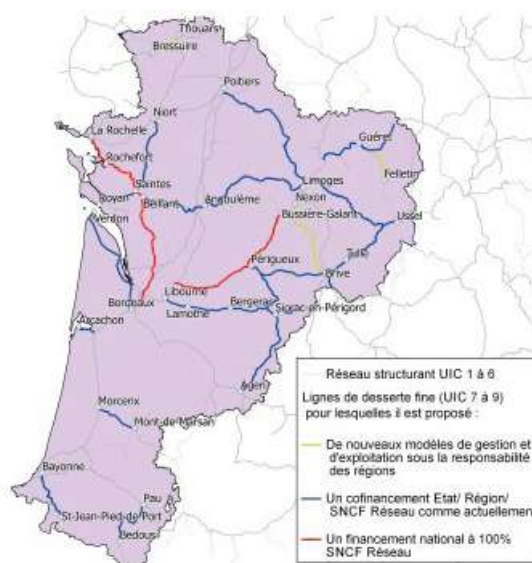
État extrêmement préoccupant du réseau ferroviaire régional 
> mise en place de limitations de vitesse affectant la performance des trains voire la fermeture de plusieurs sections



► Budget :

une enveloppe globale de 1 520 M€ sur la période 2020-2032 dont
> 62% supportés par le bloc « Région + collectivités infrarégionales »
> 38% supportés par le bloc « Etat + SNCF Réseau »

Lignes de desserte fine du territoire



Réseau structurant UIC 1 à 6
Lignes de desserte fine (UIC 7 à 9)
pour lesquelles il est proposé :

- De nouveaux modèles de gestion et d'exploitation sous la responsabilité des régions
- Un cofinancement Etat/ Région/ SNCF Réseau comme actuellement
- Un financement national à 100% SNCF Réseau

0 50 100 km

Source: SNCF Réseau
Auteur: DG2TM

Décarbonation des trains et cars régionaux

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie
Direction transport ferroviaire de voyageurs

Autre ambition concernée : Ambition 11

En 2021, à la faveur du renouvellement des délégations de service public des lignes de cars régionaux dans 3 départements, la flotte de cars « décarbonés » a augmenté de 115 véhicules.

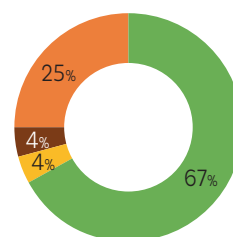
Éléments de contexte

La Région s'est résolument engagée dans la sortie du « tout diesel ». Le verdissement du parc des rames de trains et cars régionaux est donc un des premiers objectifs pour décarboner les transports et sortir du diesel d'ici 2030. Diverses technologies sont envisagées : train à batteries rechargeables, train à hydrogène, train au bioGNV, train hybride, cars électriques, à l'éthanol, au bioGNV et au bio-carburant. Pour les trains, la stratégie est d'adapter en priorité le matériel existant et de trouver des solutions valables sur les lignes non électrifiées (47 % du réseau). Pour les cars, à durée de vie moins longue que les trains, il s'agira d'inscrire les nouvelles motorisations dans les cahiers des charges des délégations de service public, et pour les régies, de les favoriser lors du renouvellement des flottes. Dans une optique de favoriser le réemploi, les opérations de « rétrofit » seront également encouragées, notamment pour le transport scolaire. Ces opérations sont réalisées en grande transversalité au sein des services, permettant de faire le lien entre ces besoins pour les transports régionaux et les politiques économiques en faveur du développement du biogaz et de l'hydrogène.

Pistes d'amélioration associées à l'action

La Région porte, depuis plusieurs années et en partenariat avec les Régions Occitanie, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Sud-PACA, SNCF et Alstom, le train à batteries rechargeables. Il circulera à la fois sur les lignes électrifiées et non électrifiées, grâce à l'énergie stockée dans les batteries. Les batteries se rechargent sur les portions électrifiées ou en gare. En zone dense, ce train réduit la pollution et le bruit. Les essais sont prévus en 2022 pour des premières circulations commerciales en 2024 : entre 2023 et 2024, premier Ter à batteries entre Bordeaux et Mont-de-Marsan. En 2022 pour les cars, mise en service de véhicules en Charente (14 véhicules au bio biogaz et un véhicule électrique) et entre Tulle et Limoges (2 véhicules au biogaz). Viendront ensuite les Pyrénées-Atlantiques, le Lot-et-Garonne et la Vienne.

Nombre de
cars « décarbonés »
par motorisation

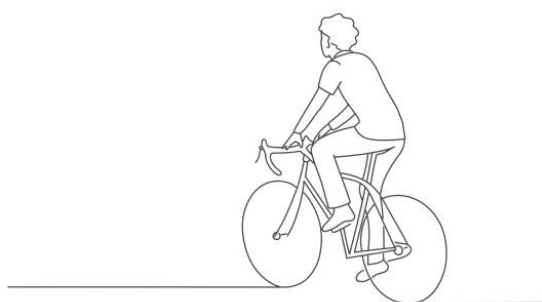


biogaz : 136 ●
électrique : 7 ●
ED95 : 9 ●
biocarburant : 50 ●

Mise en service de cars « décarbonés » en septembre 2021

- ▶ 92 en Gironde (88 véhicules au biogaz, 4 véhicules électriques)
- ▶ 16 au biogaz dans les Deux-Sèvres
- ▶ 7 en Dordogne (5 véhicules au biogaz, 2 véhicules électriques)





Ambition 5

DÉVELOPPER ET SYSTÉMATISER UN URBANISME DURABLE

RÉSILIENT, ÉCONOME EN RESSOURCES ET QUI S'ADAPTE
AUX RISQUES NATURELS ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les conséquences des « Trente Glorieuses », à l'urbanisme et à la construction débridés en termes de consommation de matériaux et d'énergie couplée à une augmentation de la population régionale, obligent à revisiter la manière d'habiter et de résider, d'autant que les dérèglements climatiques amènent leur lot d'événements extrêmes multipliant et accentuant les risques.

En 2021, la Région a donc amplifié ses efforts en faveur de la rénovation énergétique et de l'innovation dans la construction résiliente, en encourageant notamment les matériaux biosourcés, comme le bois ou le chanvre d'origine locale, et la structuration de ces nouvelles filières, sources d'emplois non-délocalisables.

Concernant les risques de submersion marine, la Région a mis en œuvre en 2021 une nouvelle politique de soutien à la gestion intégrée des marais littoraux. Celle-ci permet d'améliorer le rôle d'atténuation des risques joué par les marais tout en contribuant à la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité, et au maintien des usages touristiques, agricoles et conchylicoles.

Indicateurs clés

Nombre de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature

2020

9

2021

37

(valeur annuelle)

Le dispositif mis en œuvre en 2021 en faveur des marais littoraux a permis de soutenir de nouveaux types de projets expliquant la hausse.

Nombre de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou Feder

2020

1 649

2021

2 228

(valeur annuelle)

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

498

Bilan 2021

408

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 5

Bilan 2020

10%

Bilan 2021

7%



Montant voté

Bilan 2020

23 787 957,40€

Bilan 2021

33 285 717,41€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

15 M€

via le FEDER pour 35 projets relevant de l'Ambition 5 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Mise en œuvre du SRADDET

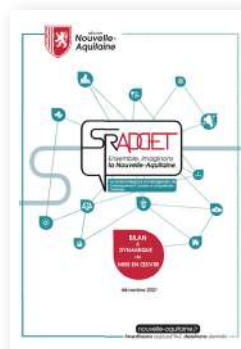
Pôle DATAR

Direction intelligence territoriale et prospective

La Nouvelle-Aquitaine dispose depuis mars 2020 d'un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), compétence de la Région. C'est un outil majeur pour fédérer tous les acteurs régionaux autour d'une vision commune de la Nouvelle-Aquitaine à moyen et long terme. Il est un cadre cohérent et partagé. Il fixe un cap commun avec les territoires et en cohérence avec Néo Terra, pour relever les défis environnementaux, écologiques et énergétiques. Il invite les territoires à faire évoluer leur développement en s'appuyant sur leurs documents de planification et d'urbanisme.

Depuis son vote, la Région est engagée dans sa mise en œuvre : actions de sensibilisation, formation, animation et accompagnement des collectivités locales.

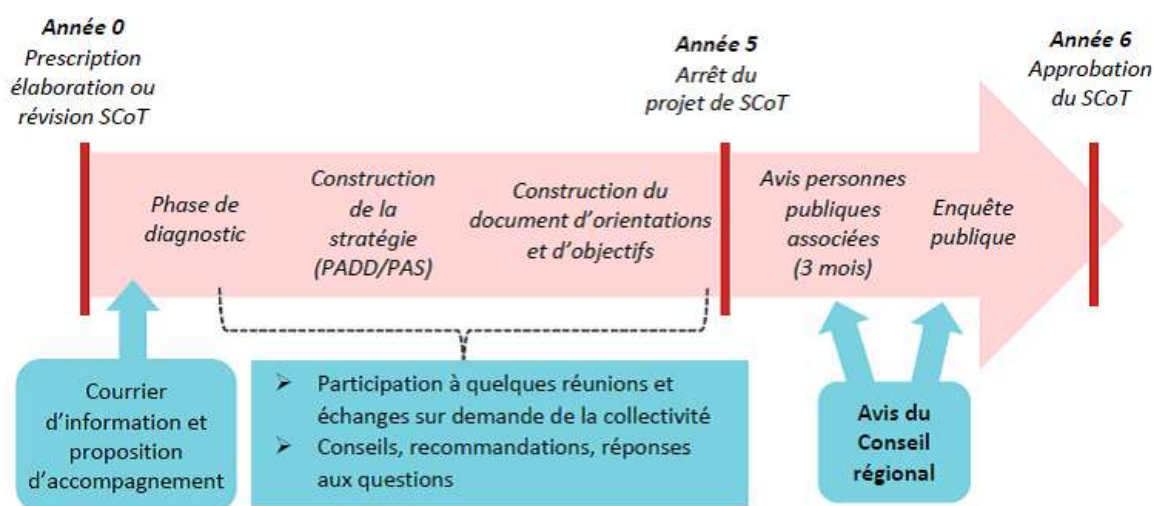
La Région, personne publique associée vigilante et constructive, accompagne les collectivités dans l'élaboration ou la révision de leur Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou de leur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), au plus près des objectifs et règles du SRADDET. 43 démarches sont suivies et 4 avis officiels ont été rendus depuis l'entrée en vigueur du schéma (SCoT Médoc 2033, SCoT de l'agglomération de Limoges, SCoT de l'Isle en Périgord et PLUi du Périgord Noir). Ce soutien est essentiel pour que les territoires participent efficacement à l'atteinte des objectifs régionaux.



Bilan des actions de sensibilisation

35 événements
avec plus de 1
500 participants
en associant
largement les acteurs
présents et futurs
de l'aménagement
(établissement public
foncier, professionnels
de l'aménagement,
commissaires
enquêteurs, universités
et étudiants, etc.).

Exemple : le processus d'accompagnement d'un SCoT



**Association Chapeau et Bottes :
projet Elemen[T]erre - changer les pratiques dans la manière de construire**

Pôle développement économique et environnemental
Direction économie sociale et solidaire et innovation sociale

Créée en 2019, l'association Chapeau et Bottes porte le projet « Elemen[T]erre » avec l'ambition d'amorcer et soutenir la prise de conscience des particuliers, des acteurs publics et des professionnels du bâti, de l'impact fondamental de l'habitat sur la santé humaine et la biodiversité. Elle souhaite faire émerger des pratiques de construction utilisant des matériaux naturels, comme la terre crue pour des habitations saines et accessibles. La transition écologique et la lutte contre le changement climatique amènent à un usage prudent des ressources épuisables.

Début 2020, Chapeau et Bottes, la SCOP Intersections (bureau d'étude matériaux biosourcés et géosourcés) et le collectif CANCAN (acteurs de la médiation sur les enjeux de l'habitat et de réemploi), tous acteurs du Mouvement Frugalité Heureuse et Créative Nouvelle-Aquitaine, s'associent pour des pratiques d'éco-construction. Ils élaborent un guide de construction en terre crue. L'objectif : donner des outils, connaissances, recommandations et préconisations pour les collectivités et marchés publics avec formation, sensibilisation « tous publics » jusqu'à l'accompagnement des acteurs dans des premiers projets de référence.

Ce travail collectif a un caractère multiple : caractérisation de la ressource en terre, identification des modes constructifs adaptés aux terres locales, développement d'une filière locale de matériaux naturels, durables et locaux, et création d'un parcours utilisateur.

À titre expérimental, le projet se concentre sur deux échelles territoriales : intercommunale (Sud en Réolais) et départementale (Gironde).



Chapeau et Bottes est accompagné par la Région avec une aide à l'investissement de

40 000€

sur une assiette éligible de

118 000€

au titre de l'expérimentation de projets socialement innovants.

Redéploiement du service public de la performance énergétique de l'habitat

Pôle développement économique et environnemental

Direction énergie et climat

Autre ambition concernée : Ambition 1

2021 a été marquée par une refonte du service public du conseil à la rénovation énergétique. Sous pilotage Région, en partenariat avec l'ADEME et la DREAL, les 4 réseaux de conseillers préexistants ont été regroupés pour former des guichets uniques portés par les EPCI, au plus près des citoyens.

Ce service public de conseil et d'accompagnement de tous les ménages est donc réorganisé en un réseau unique de « Plateformes de la rénovation énergétique France Rénouv », portées par les collectivités locales (EPCI, syndicats, Conseil départemental...). Les conseillers France Rénouv, avec un nombre doublé, assurent notamment les missions suivantes :

- ▶ Information de 1^{er} niveau, conseil personnalisé et accompagnement pour la réalisation des travaux de rénovation globale (Phase pré-travaux)
- ▶ Sensibilisation, communication, animation auprès des ménages, des professionnels de la rénovation et des acteurs du « petit tertiaire ».

Éléments de contexte

Les objectifs nationaux déclinés dans la stratégie détaillée Air Énergie Climat du SRADDET Nouvelle-Aquitaine sont pour le secteur résidentiel et tertiaire, une réduction de 54 % de la consommation d'énergie et de 90 % des émissions de GES d'ici 2050.

Objectifs régionaux pour la rénovation énergétique :

- ▶ Rénover 120 000 logements par an entre 2019 et 2025 pour éradiquer les passoires thermiques d'ici 2025 (puis 100 000 par an jusqu'à 2050)
- ▶ Rénover 100 % des bâtiments tertiaires publics et privés d'ici 2050 (2 000 000 m² par an pour le parc tertiaire et 140 000 m² par an pour le parc public).

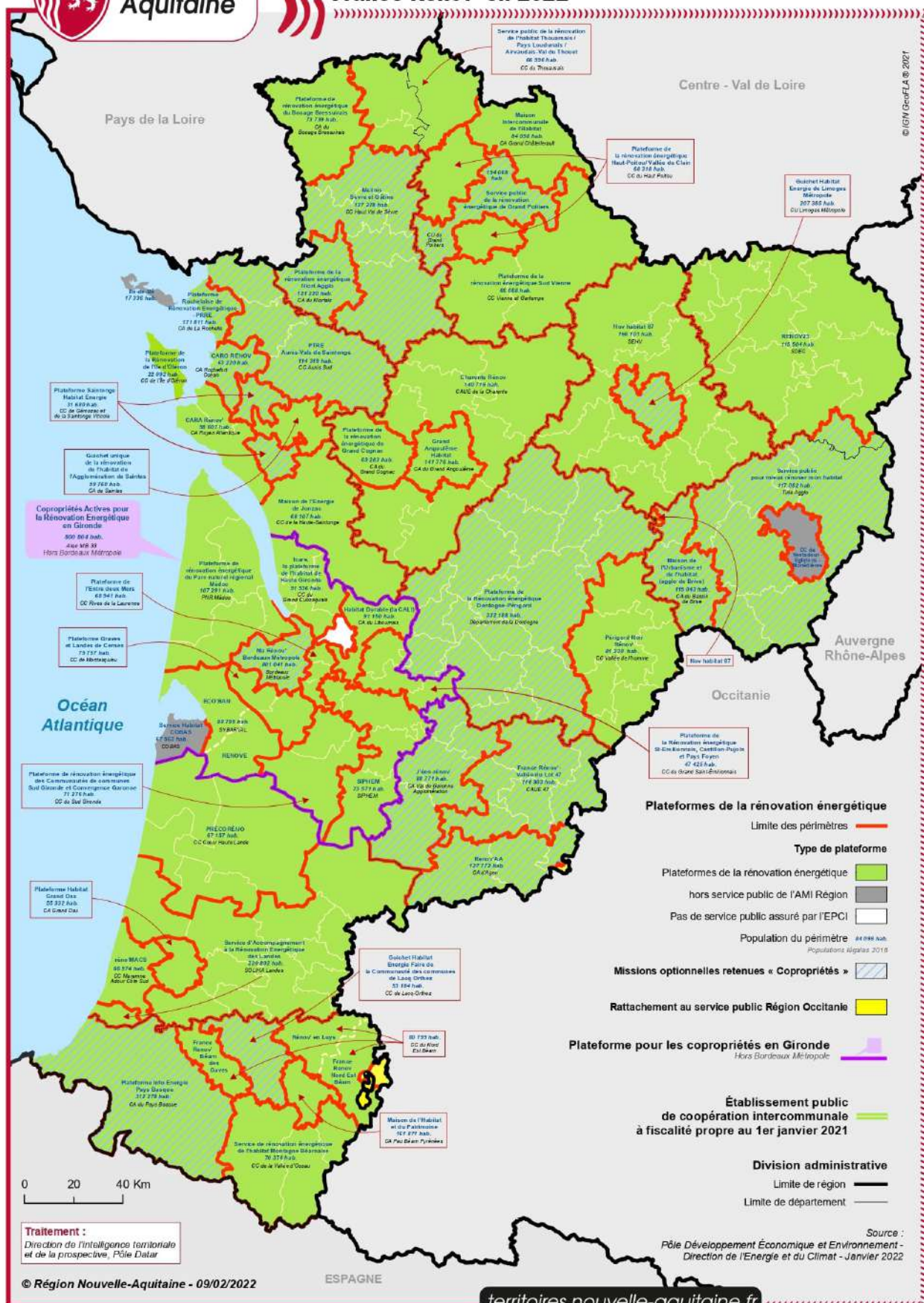
Chiffres clés 2021

70 000

actes réalisés

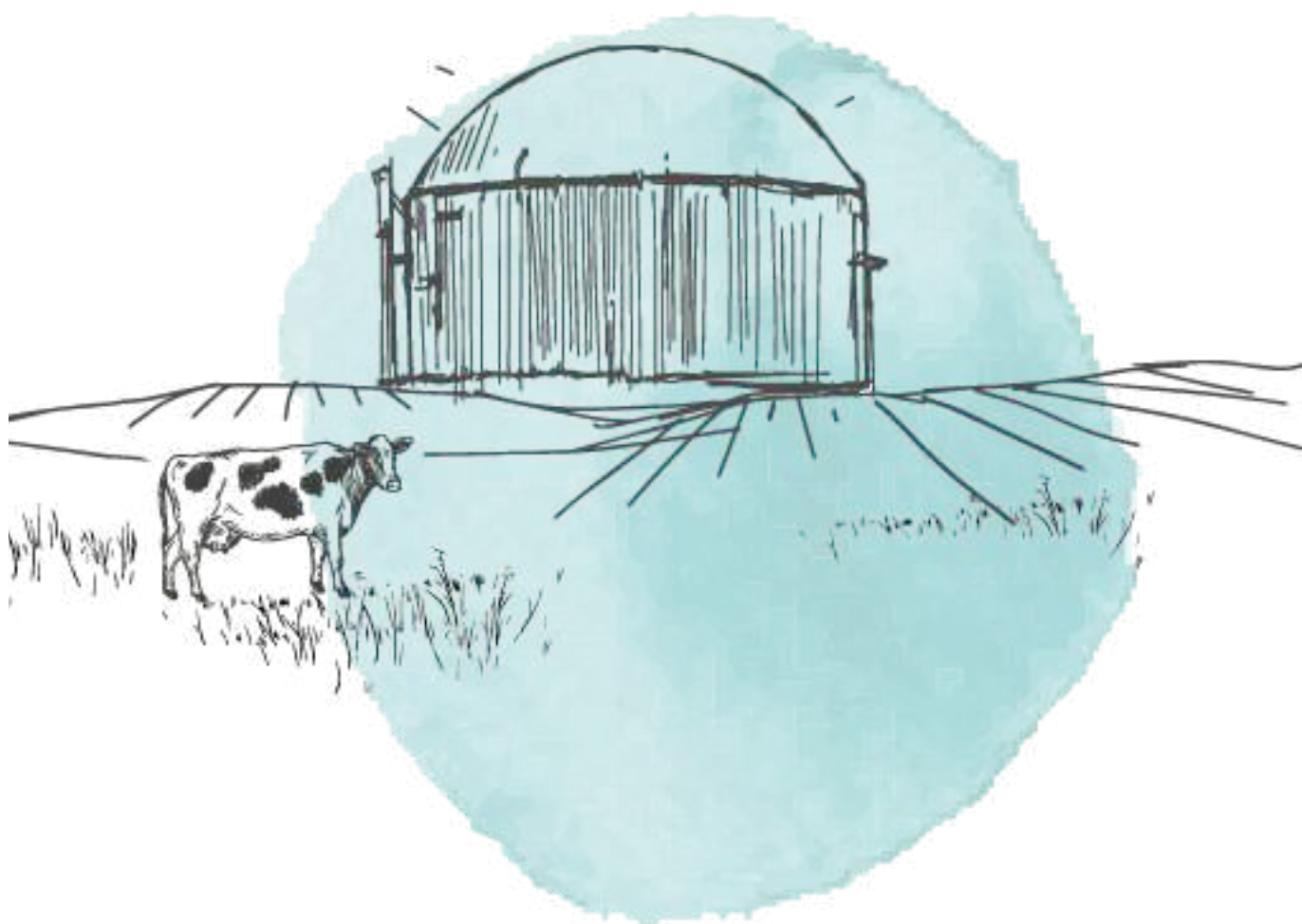
45 500

foyers accompagnés



Ambition 6

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MIX ÉNERGÉTIQUE



En juillet 2021, dans le prolongement du « Pacte vert » initié fin 2019, la Commission européenne a proposé de nouveaux objectifs revus à la hausse sur la réduction de la consommation en énergies, la limitation des gaz à effet de serre, l'innovation et la part des énergies renouvelables et ce dans tous les secteurs : bâtiments et logement, transports, industrie, agriculture et déchets.

La Région souscrit à cette accélération de la sobriété énergétique et de la sortie des énergies fossiles. Pour cela, en 2021, elle a intensifié ses initiatives pour un mix énergétique diversifié, avec l'exemple de l'Appel à projets « Agri-solaire », et a poursuivi son soutien aux projets participatifs et citoyens afin de favoriser l'appropriation et la participation citoyenne à la transition énergétique et climatique des territoires. Sur la base du scénario régional « 100 % Gaz renouvelable à 2050 », la Région poursuit également le développement de la production de gaz vert via la méthanisation, à travers le dispositif régional d'animation MéthaN-Action qui assure l'émergence et l'accompagnement des porteurs de projets et le soutien aux investissements.

Indicateurs clés

Nombre de citoyens participant au capital des sociétés de projets EnR

2020	2021
91	492
	(valeur annuelle)

Le nombre de citoyens participants au capital des sociétés fluctue assez fortement d'une année sur l'autre. Néanmoins, les sociétés de projets ENR intègrent de plus en plus les citoyens et les collectivités dans leur capital afin de favoriser l'appropriation des projets et leur ancrage dans les territoires.

Part de gaz vert injecté dans le réseau

2020	2021
1,30%	2,17%
	(valeur cumulée)

Le soutien aux unités de méthanisation en injection poursuit sa dynamique depuis 2010 : il y a plus de 110 unités en fonctionnement, dont 31 qui injectent du biométhane dans le réseau de gaz, et 19 nouvelles unités entrées en service en 2021. À noter que la part de gaz vert injecté dans le réseau dépend fortement de la consommation de gaz naturel.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

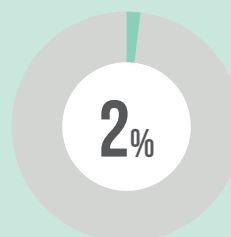
120

Bilan 2021

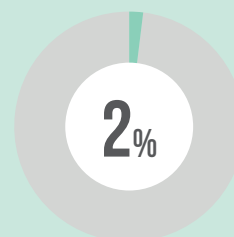
122

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 6

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

13 945 498,85€

Bilan 2021

18 075 134,09€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

7 M€

via le FEDER pour 7 projets relevant de l'Ambition 6 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES



Poursuite de l'engagement sur le biométhane

Pôle développement économique et environnemental
Direction énergie et climat

Autres ambitions concernées : Ambitions 2 et 4

Avec la FR CUMA et la Chambre Régionale d'Agriculture, la Région a structuré un dispositif d'accompagnement de la filière méthanisation en Nouvelle-Aquitaine : MethaN-Action, avec la mise en place d'une mission spécifique dédiée à l'émergence des projets au plus près des territoires.

Il couvre de la production à l'usage, avec 18 unités de méthanisation soutenues par la Région, toutes en injection du biométhane dans les réseaux de gaz, et avec 7 nouvelles stations BioGNV soutenues, dont 4 déjà entrées en service. Il comporte la création de la 1^{re} micro-station BioGNV sur un site de méthanisation agricole en Dordogne.

Éléments de contexte

La méthanisation est un moyen d'atteindre 30 % de gaz vert injecté dans les réseaux de distribution et de transport en 2030 et d'augmenter l'autonomie énergétique de la Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif Nouvelle-Aquitaine pour la mobilité BioGNV :

le développement d'une filière régionale vertueuse alliant acteurs de la méthanisation, distributeurs de gaz, vendeurs de carburant, chargeurs et transporteurs engagés. Dès 2018, la Région a affiché sa volonté de faire émerger un réseau d'une vingtaine de stations-service de BioGNV. En 2021, 7 nouvelles stations d'avitaillement BioGNV ont été soutenues par la Région ainsi que 70 véhicules roulant au BioGNV de 25 transporteurs différents.

En 2021, la Région a soutenu 2 études de faisabilité portant sur des projets de gazéification avec méthanation et de méthanation du CO₂.

**Indicateur de suivi/
résultats de l'action
2021**

164 652 MWH/AN

Production estimée
méthaniseurs financés

38 185 TEQCO₂/AN

Évitement CO₂ des
méthaniseurs financés

Soutien à l'électricité renouvelable

Pôle développement économique et environnemental
Direction énergie et climat

Autres ambitions concernées : Ambitions 2,8 et 10

En 2021, la Région termine son accompagnement du solaire photovoltaïque en autoconsommation avec le soutien de 5 projets d'autoconsommation collective et 2 projets de solaire hybride (chaleur et électrique) pour séchage de fourrage agricole, avec un montant d'aide régionale de 357 K€, pour un investissement total de 1,8 M€.

Lancé fin 2020, l'appel à projets « Agri-solaire » a permis de financer, dès 2021, 5 premières études énergétiques, agricoles et environnementales pour un montant d'aide régionale à hauteur de 212 k€, ainsi que deux premiers investissements pour un montant d'aide régionale de 654 k€ sur un montant d'investissement total de 1,4 M€.

Éléments de contexte

Les objectifs nationaux de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) projettent à 2023 une puissance installée de 20,6 GWc (gigawatt crête) pour le photovoltaïque qui sera portée entre 35,6 et 44,5 GWc à 2028. En outre, l'État veillera à ce que les projets respectent la biodiversité et les terres agricoles.

Basé sur les mêmes principes que la PPE, le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) Nouvelle-Aquitaine projette une puissance installée photovoltaïque supplémentaire de 6,2 GWc d'ici 2030 (équivalent en surface : 6 000 ha). Le Schéma Régional de Raccordement aux Réseaux des Énergies Renouvelables (S3REnR) a acté cet objectif pour répondre aux ambitions du SRADDET.



L'objectif est d'expérimenter des systèmes agri-solaire innovants.

Ces expérimentations exemplaires visent le développement de références technicoéconomiques démontrant la faisabilité d'implantation du solaire au niveau des cultures ou des élevages tout en respectant les enjeux sociaux, fonciers, agricoles et environnementaux.

Aussi, la démarche régionale agri-solaire se veut globale et intégrée sur les approches énergétiques, agricoles, environnementales et sociétales.

L'investissement VITISOLAR

co-construit par 6 partenaires dont EDF, INRAE et ArcelorMittal Exosun, Vitisolar est un projet scientifique trans-filière pour tester par un démonstrateur, une solution agrivoltaïque innovante pour le secteur viticole, sur 2 000 m² de vignes existantes au cœur du site de l'INRAE. Les impacts de la solution PV seront étudiés pendant 5 ans, tant au niveau de la plante, des qualités organoleptiques du vin que de la compatibilité avec les gestes agricoles.

Chiffres clés de l'action

12 300 MWH/AN
Production estimée

120 TEQCO₂/AN
Évitement CO₂

H2NA : évaluation du potentiel en H₂ naturel en Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental
Direction recherche, enseignement supérieur et transfert de technologie

Porté par un consortium de 3 entreprises (CVA Engineering, 45-8 Energy, ENGIE) et 2 partenaires scientifiques (UPPA, BRGM), et financé par la Région via l'AAP « Innovations technologiques », le projet H2NA vise à déterminer le potentiel d'exploitation de l'hydrogène naturel en Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif final : apporter tous les éléments scientifiques, techniques, sociaux et économiques permettant à des investisseurs potentiels de faire une demande de permis d'exploration sur des sites porteurs identifiés. Cela permettrait une nouvelle production régionale d'énergie renouvelable bas carbone, pour la mobilité ou la production d'électricité, en cohérence avec le SRADDET et Néo Terra. De plus, CVA Engineering et les entreprises géosciences de Nouvelle-Aquitaine renforceront leurs compétences « sous-sol » en les diversifiant sur un nouveau segment de l'énergie prometteur, faiblement émetteur de carbone et avec un impact environnemental limité.

Éléments de contexte

En amont du développement pré-concurrentiel, le dispositif de soutien aux programmes de R&D répond à une démarche partenariale entre entreprise et centre de compétence pour valoriser les résultats de la recherche et acquérir de nouveaux marchés. L'objectif de l'action régionale est double : permettre aux entreprises d'acquérir de nouvelles compétences technologiques en soutenant leurs démarches d'innovation ; inciter les laboratoires de recherche à participer au développement régional dans une démarche volontaire d'ouverture au monde économique.



L'H₂ peut être produit naturellement dans le sous-sol lors d'une réaction chimique entre l'eau de pluie infiltrée et certaines roches riches en fer. La découverte de ce potentiel est très récente, une seule source au Mali est pour le moment exploitée.

La présence d'hydrogène naturel en Nouvelle-Aquitaine a été prouvée en 2019.

Le défi est de mieux connaître les mécanismes de diffusion de ce H₂ et de démontrer qu'il peut être exploité. L'hydrogène naturel est trois fois plus énergétique que le gasoil par unité de masse à coût de production équivalent. De plus, ses coûts financier et environnemental sont moindres que la production d'hydrogène par des processus industriels.

Les deux phases de H2NA

1. Identification des sites à potentiel exploratoire par une étude à échelle régionale : histoire tectono-sédimentaire, synthèse géologique, étude de mécanismes géophysiques, profils gravimétriques, etc.
2. Caractérisation détaillée des secteurs les plus porteurs



Ambition 7

FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE TENDANT VERS LE « ZÉRO DÉCHET » À L'HORIZON 2030



Avec la loi NOTRe, la Région a compétence sur la coordination de la gestion des déchets et l'économie circulaire à travers le Plan régional de prévention et de gestion des déchets, volet à part entière du SRADDET. L'objectif « zéro déchet » en 2030, fixé par la feuille de route Néo Terra, est un impératif environnemental et économique tant le gaspillage de matières l'emporte avec son cortège de pollutions diverses en Nouvelle-Aquitaine et au-delà.

En 2021, la Région a multiplié ses efforts financiers, passant de 200 à 300 dossiers soutenus, en concentrant son action sur l'animation des acteurs, la réduction des déchets à la source et la valorisation par l'économie circulaire, et en s'attaquant à un nouveau déchet potentiel : le masque sanitaire anti-covid 19. Ainsi la Région a travaillé à la sensibilisation des néo aquitains sur l'impact environnemental de l'abandon des masques à usage unique. Par ailleurs, elle a soutenu ses porteurs de projet dans leur ambition « zéro déchet » par des Appels à projet comme l'AAP 3R (réemploi, réparation, réutilisation), ou encore l'AAP SERD (semaine européenne de réduction des déchets).

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

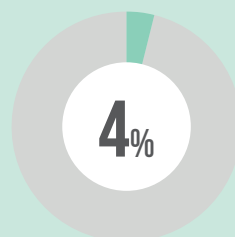
199

Bilan 2021

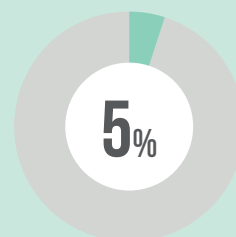
300

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 7

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

12 241 753,57€

Bilan 2021

16 641 505,57€



Union Européenne

En 2021,
l'Europe en Région
a investi

3 M€

via le FEDER
pour 18 projets relevant
de l'Ambition 7 Néo Terra

Indicateurs clés

Quantité de déchets ménagers et assimilés produite (en Kg/habitant/an)

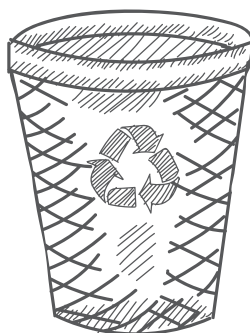
2019	2020
671,48	652,71

On note une faible diminution des DMA entre 2019 et 2020 qui risquent de s'inverser pour 2021. En effet, il semblerait que les confinements aient perturbé les habitudes de consommation entraînant une augmentation de la production de déchets. Les données chiffrées devant remonter de chaque EPCI détenant la compétence déchets, les données 2021 ne sont toujours pas consolidées pour pouvoir obtenir une moyenne régionale.

Nombre de ressourceries et recycleries sur le territoire régional

2020	2021
96	136

L'essor des recycleries/ressourceries s'explique par un véritable engouement des acteurs associatifs pour le réemploi et la réparation. La loi Anti gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) prévoit également que les EPCI à compétence déchets, qui travaillaient déjà avec ces acteurs, offrent un accès privilégié sur leurs déchèteries aux associations pour la récupération d'objets encore 'valides'. Enfin, le soutien financier important de la Région, en partenariat avec l'ADEME via l'Appel à Projets Réemploi Réparation Réutilisation (AAP 3R), qui en est à sa 4^e édition, ainsi que la création du réseau régional Renaitre, offrent un véritable tremplin aux acteurs territoriaux souhaitant s'impliquer dans cette thématique.



ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES



Campagne de sensibilisation incivilités liées aux masques chirurgicaux à usage unique

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement

Autre ambition concernée : Ambition 1

La crise sanitaire, débutée au printemps 2020, a entraîné l'utilisation massive de masques à usage unique avec le développement de gestes inciviques : abandon des masques dans la nature ou sur la voie publique. Sur une seule année au niveau mondial, 3,5 milliards de masques ont fini dans les océans. Si le polypropylène utilisé pour cet équipement est potentiellement recyclable, sa durée de dégradation en milieu naturel est de plusieurs centaines d'années. L'impact sur le milieu marin et la biodiversité est donc extrêmement préoccupant.

Au-delà de sa compétence sur la planification déchets, la Région est sensible aux impacts environnementaux des activités humaines et de leurs potentielles déviances. Les gestes inciviques liés à l'abandon de masques ont été largement observés. Aussi, la Région a déployé une campagne de communication centrée sur deux messages : le masque à la poubelle, l'abandon du masque a des conséquences graves.

Cette campagne s'est déployée au printemps 2021 sur les réseaux sociaux pour un maximum d'impact. Le détournement d'images a été retenu pour interpeller un large public avec un ton décalé et ludique. Plusieurs visuels ont été diffusés. La campagne a été très performante : 5,8 millions de vues, plus de 60 500 interactions (likes, commentaires, partages).

Sur cette dynamique, une seconde campagne estivale a été lancée avec 15 influenceurs, dont le chanteur Jérémy Frérot. Ils se sont mis en scène auprès de leurs communautés, elles-mêmes relayant le message à leurs proches, etc. Plus de 850 000 vues comptabilisées pour la seconde campagne, suscitant de nombreuses interactions entre internautes.

julesroybx Jules Roy 7:22
#lemasquecestdanslapoubelle — Région Nouvelle-Aquitaine
J1 son original - Jules Roy



Chiffres clés de l'action

5,8 M

Nombre de vues
sur les réseaux sociaux
(valeur numérique)
en 2021



Nouvelle-Aquitaine @NouvelleAquitaine

[#StopPollution] Un masque dans la nature met environ 400 ans à se dégrader.

La bonne solution : #LeMasqueCestDansLaPoubelle !
Partagez autour de vous !

#NouvelleAquitaine #Prévention #Environnement #Masque
#Covid19



Appel à projets OPREVAL « Valorisation des déchets inertes du BTP » 2020-2021

**Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement**

Autre ambition concernée : Ambition 3

La loi sur la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire instaure la mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits ou matériaux du secteur du bâtiment, d'ici janvier 2023. Cette nouvelle filière s'appuiera sur un maillage d'installations de collecte et de recyclage sur tout le territoire.

Face aux constats du terrain et pour respecter cette réglementation, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, volet du SRADDET, retient les priorités suivantes :

- ▶ favoriser la demande en matériaux inertes recyclés (éco-exemplarité des maîtres d'ouvrages publics)
- ▶ améliorer les pratiques de tri et de gestion des déchets sur chantier pour mieux les valoriser
- ▶ professionnaliser la filière de valorisation
- ▶ mettre en place un maillage de proximité d'installations de reprise des déchets du BTP et des possibilités locales de valorisation.

L'objectif du Plan : la valorisation de 80 % des déchets inertes tracés en sortie de chantier dès 2025.

Éléments de contexte

En Nouvelle-Aquitaine, le gisement de déchets inertes des activités du bâtiment et des travaux publics est estimé à 13,2 millions de tonnes (Cellule économique régionale de la construction, 2019), soit plus de la moitié des déchets toutes catégories confondues. Ce gisement composé de terres et pierres, déblais, terres végétales (57 %), mélange de déchets inertes (28 %), bétons (8 %), déchets d'enrobés (4 %) et d'autres déchets inertes, est produit pour 85 % par les travaux publics.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte dispose de « valoriser sous forme de matière 70 % des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ». Elle donne aussi un objectif de recyclage et de réutilisation à l'État et aux collectivités territoriales pour la construction et l'entretien routiers. À partir de 2020, au moins 60 % en masse de l'ensemble des matériaux utilisés pendant l'année dans leurs chantiers de construction routiers devraient être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets ; au moins 20 % en masse des matériaux utilisés dans les couches de surface et au moins 30 % en masse des matériaux utilisés dans les couches d'assises sont issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

Néo Terra

visait la création de
50 plateformes
de valorisation des
déchets du BTP
d'ici 2030

L'appel à projets OPREVAL « Valorisation des déchets inertes du BTP » 2020-2021

visait à :

- ▶ obtenir un maillage optimal sur l'ensemble du territoire régional en proximité des lieux de production des déchets inertes du bâtiment et des travaux publics par le développement d'installations de tri/valorisation de déchets inertes performantes
 - ▶ économiser les matériaux d'extraction
 - ▶ réduire les quantités de déchets inertes admis en centre de stockage et préserver l'emprise foncière des sites
- ▶ résorber les dépôts illégaux

Chiffres clés de l'action

2,427 M€

Montant du budget affecté à cette action par la Direction de l'environnement

Réhabilitation et renaturation de l'ancienne décharge de Pré Magnou en bord de rivage dans l'anse de Fouras (17)

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement

Autre ambition concernée : Ambition 8

La Région accompagne l'opération de réhabilitation et la renaturation d'une ancienne décharge en bord de rivage dans l'anse de Fouras (17) au titre de la politique Littoral axe 3 – risques/axe 5 – marais. « Intervention réparatrice » de l'environnement, elle s'inscrit dans la gestion de la submersion marine par une solution de renaturation des marais et prairies attenants. Le Département de Charente-Maritime est maître d'ouvrage pour la Communauté d'Agglomération de Rochefort et la commune de Fouras.

L'érosion progressive du trait de côte a atteint la décharge d'ordures constituée jusqu'en 1970 et estimée à 19 000 m³ sur 2 ha. Sont présents sur une épaisseur variable de 0,5 à 3 m des déchets spéciaux (batteries, emballages souillés, etc.), de verres, de métaux, de déchets amiantés, de gravats et de fines. On note la présence d'eau en fond de fouille entre 2 et 2,5 m. Les relargages de déchets vers l'océan s'enchaînent à chaque tempête.

Les études préalables ont permis de sélectionner une des 3 solutions techniques. L'opération consiste en une excavation des matériaux, tri sur site, évacuation des matériaux hors site et réutilisation in situ des matériaux inertes. Cette réhabilitation pose les bases d'une renaturation à l'échelle de l'anse de Fouras, en lien avec le Conservatoire du Littoral et la commune sur 40 hectares de marais qui jouxte la Réserve Naturelle Nationale du marais d'Yves, dont l'extension du périmètre est en cours.



Montant prévisionnel de l'opération

6,8 M€ HT

dont 2/3 pour la gestion des déchets

Le financement : crédits du Plan État sur les décharges littorales via l'ADEME et Région pour 1,426 M€.

Le Conservatoire du Littoral est opérateur pour l'acquisition des terrains privés

L'opération est en cours, la phase études est achevée

Après les dossiers réglementaires au 1^{er} trimestre 2022 et les résultats de l'appel d'offres, le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2022



Ambition

8

PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ



En 2021, la Région en co-pilotage avec l'État, a élaboré le diagnostic et les enjeux de la future stratégie régionale de la biodiversité. Dernier état des connaissances régionales, ce diagnostic confirme à la fois l'extraordinaire richesse floristique et faunistique, le niveau élevé de menaces sur des espèces et des écosystèmes et, de facto, la responsabilité particulière et remarquable de la Nouvelle-Aquitaine à l'échelle française, européenne et mondiale avec plusieurs espèces endémiques.

En 2021, la Région a conforté son engagement dans la préservation de la biodiversité dont l'éducation à la nature et à l'environnement, la méconnaissance des richesses naturelles étant souvent un facteur de destruction. La préservation des cœurs de biodiversité a également progressé via un accroissement de la maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels, très majoritairement financé par la Région. Une centaine d'acteurs du territoire ont été financés pour favoriser les transitions écologiques des territoires et des entreprises.

Indicateurs clés

Nombre d'hectares en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (en ha) en cumulé

2020	2021
4 476	5 356

La maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels, soutenu par la Région, permet de mettre en place de façon pérenne et concertée des opérations de gestion adaptée nécessaires au maintien de la biodiversité sur plus de 470 sites.

Nombre de territoires engagés pour la Nature (TEN et AAP)

2020	2021
49	98

En 2021, le nombre de territoires engagés pour la nature a doublé ce qui se justifie par la reconduction de Appel à projet Nature et Transitions qui essaime maintenant sur l'ensemble du territoire régional conjugué au déploiement du dispositif Territoires Engagés pour la Nature.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

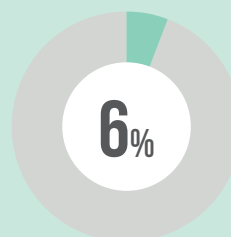
320

Bilan 2021

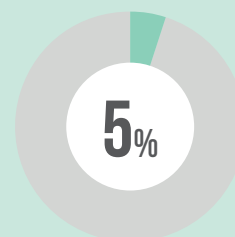
267

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 8

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

30 970 847,48€

Bilan 2021

35 870 738,57€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

506 000€

via le FEDER pour 5 projets relevant de l'Ambition 8 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Consolidation du réseau régional de recherche BIOSENA

Pôle développement économique et environnemental
Direction recherche, enseignement supérieur et transfert de technologie

Avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), la Région affirme l'ambition de structurer en réseaux les forces de recherche et d'enseignement supérieur pour répondre aux grands enjeux sociétaux de Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau régional de recherche BIOSENA est un dispositif de coordination des forces régionales académiques, socio-économiques et sociétales sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques associés. BIOSENA, réseau transversal et interdisciplinaire, s'appuie sur une vaste communauté de chercheurs de Nouvelle-Aquitaine, avec une palette scientifique unique de dispositifs d'observation et de plateformes expérimentales et analytiques sur les socio-écosystèmes reconnus internationalement. Les travaux de BIOSENA portent sur la préservation de la biodiversité, les services écosystémiques et socio-culturels associés, la résilience des socio-écosystèmes, les solutions fondées sur la nature et la gouvernance environnementale.



Après une phase d'amorçage, la phase de consolidation engagée en 2021 doit permettre le déploiement opérationnel du réseau et un renforcement de ses interactions avec le monde non-académique pour éclairer la décision publique et démultiplier les recherches pour transfert vers la société. À partir de ses 3 missions constitutives (innovation, formation et diffusion de la connaissance), BIOSENA vise à terme le développement d'une filière économique « Biodiversité »

La Région accompagne sur 4 années la consolidation de BIOSENA à hauteur de 100 000 € par an

Les sports de nature au sein des Parcs Naturels Régionaux

Pôle éducation et citoyenneté
Direction sports, vie associative, égalité

Le réseau inter-parc et le mouvement sportif régional renforcent leur partenariat par des conventions sur des actions relatives pour la transition écologique des pratiques sportives et des pratiquants sur les 5 Parcs Naturels Régionaux.

Éléments de contexte

Les PNR se mobilisent, dans le cadre de la politique sportive régionale, pour mieux prendre en compte l'engouement pour les sports de nature et expérimenter des démarches susceptibles de se généraliser sur l'ensemble de la région.

Les principales préconisations concernent la meilleure prise en compte de l'évolution des pratiques sportives licenciées libres et encadrées, au travers notamment d'une meilleure synergie avec les espaces naturels fragiles et des dimensions de cohésion sociale, d'inclusion, de santé bien-être, d'handicap...

Ces enjeux sous-jacents depuis quelques années ont révélé toute leur pertinence au cours de la crise sanitaire.

Pistes d'amélioration associées à l'action

Le réseau inter-parc, le mouvement sportif régional et la Région devraient, courant 2022, finaliser les conventions et engager les premières actions, notamment par la démarche « Parc Attitude » pour les organisateurs de manifestations

Élaboration du diagnostic de la SRB et concertation territoriale

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement

Autres ambitions concernées : Ambitions 2, 3 et 10

Les Stratégies Régionales pour la Biodiversité sont nées de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016). Elles sont fixées et mises en œuvre par les Régions en cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. La SRB Nouvelle-Aquitaine portera sur la période 2022-2031 et s'inscrit donc dans le cadre des travaux de la SNB 2030 (publication prévue en 2022) et de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (programmée à l'automne 2022 au Canada).

En Nouvelle-Aquitaine, Région et État (DREAL et OFB) co-pilotent la SRB avec l'expertise, notamment, de deux partenaires : l'Agence Régionale de la Biodiversité (coordination technique) et l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement (concertation).

La priorité est donnée à la concertation pour une mise en œuvre collective d'actions partagées et complémentaires. La SRB affirme le chef de file biodiversité de la Région auprès des collectivités territoriales, avec un objectif de cohérence et d'efficacité des politiques publiques. Il s'agit de structurer l'action collective en articulant et organisant les politiques et dispositifs.

Publié fin 2021, le diagnostic de la Stratégie Régionale Biodiversité est ainsi issu du travail collaboratif de 65 structures (20 temps de travail spécifiques et 140 contributions écrites). Il porte sur l'état des lieux des habitats naturels et des espèces, les pressions (pollution, surexploitation, espèces exotiques envahissantes, changement climatique...) et les interactions avec les activités humaines, les politiques et acteurs en place.

La concertation se poursuivra en 2022 au niveau régional et auprès des jeunes (15-25 ans), afin de voter la SRB à l'automne 2022.

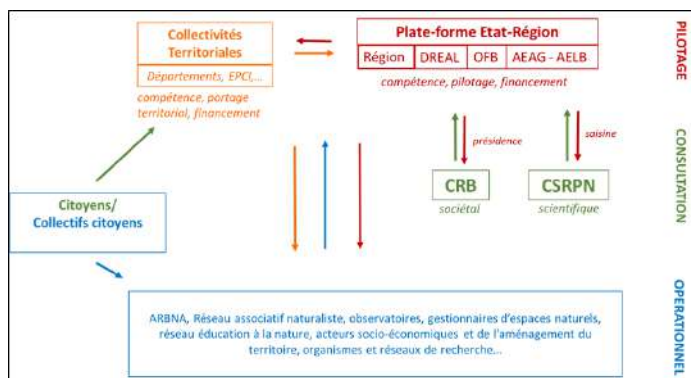


Chiffres clés

400 participants
pour 16 réunions de
concertation ont permis
d'aboutir à 153 fiches
actions rassemblées en
8 cahiers de territoires



Le diagnostic met en évidence 7 enjeux qui ont été co-écrits avec les acteurs



Le schéma de gouvernance régionale de la Biodiversité plaçant la Région en tant que cheffe de file Biodiversité des collectivités



16 réunions de concertation ont rassemblé 400 participants et ont permis d'aboutir à la proposition de 153 fiches actions en réponse aux enjeux de la SRB rassemblées en 8 cahiers de territoire

Ambition
9

PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU



À cheval sur deux grandes entités hydro-géographiques, Adour-Garonne et Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, « terre des eaux mêlées », se caractérise par la présence de différents types de ressources en eau, réparties « inégalement » sur le territoire, en fonction des types de sols, sous-sols, du relief, du climat, etc.

Malgré cette diversité, la région connaît de significatives fragilités quantitatives et qualitatives sur ses ressources en eau, accentuées notamment par l'intensification agricole, la croissance démographique et le réchauffement climatique. À ce titre, la préservation et la restauration de la ressource en eau (quantité et qualité) et des milieux aquatiques associés constituent une ambition régionale transversale de première importance en lien avec l'atteinte des objectifs de la Directive cadre sur l'eau, mais également l'attractivité, le développement économique et la résilience des territoires dans un contexte de changement climatique.

En 2021, conformément aux orientations de la Stratégie régionale sur l'eau, la Région a confirmé ses ambitions par des réalisations concrètes en matière de préservation et gestion de la ressource en eau. Malgré le contexte sanitaire, la Région a poursuivi l'amplification de sa politique en faveur de l'eau dans le cadre privilégié de démarches concertées de gestion intégrée de la ressource en eau construites à une échelle des bassins versants. Elle a également renforcé son implication sur de nouveaux sujets en lien avec l'eau et le domaine économique.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

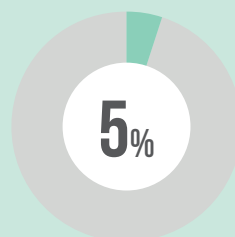
260

Bilan 2021

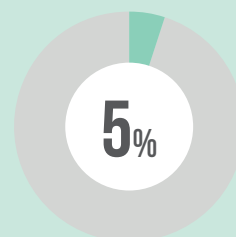
284

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 9

Bilan 2020



Bilan 2021



Montant voté

Bilan 2020

12 092 568,70€

Bilan 2021

12 688 488,54€



Union Européenne

En 2021,
l'Europe en Région
a investi

700 000€

via le FEDER
pour 1 projet relevant
de l'Ambition 9 Néo Terra

Indicateurs clés

Montant du financement par la Région pour la restauration de milieux aquatiques (en €)

2020	2021
2 141 046	5 847 677

(valeur cumulée)

La forte progression de cet indicateur financier se traduit par la combinaison de la montée en puissance de nombreux territoires engagés dans la mise en œuvre de programmes opérationnels de restauration des milieux aquatiques, de l'engagement de 24 premiers dossiers lauréats de l'AAP continuité et de l'engagement des 8 derniers lauréats de l'AAP restauration des zones humides lancé en 2020.

Nombre d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique

2020	2021
51	90

(valeur cumulée)

La forte augmentation de cet indicateur est la résultante du dynamisme des acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre de programmes opérationnels intégrant des actions de restauration de la continuité écologique et des résultats de l'appel à projets continuité écologique lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a permis de booster cette thématique en optimisant le financement des travaux.



ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Amélioration de l'efficacité hydrique de l'entreprise Armor Protéines

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'environnement

Autre ambition concernée : Ambition 3

Armor Protéines Usine de Surgères (17) est une filiale du groupe Savencia. L'entreprise réceptionne différents types de laits pour en faire divers produits finis ou semi-finis (caséine, protéines, sérum, beurre...).

Pour ses activités, l'entreprise utilise un volume important d'eau de forage, 1 million de m³/an, en constante augmentation.

Afin de réduire ce volume et de sécuriser son activité, l'entreprise s'est engagée dans un projet ambitieux de réduction de 300 000 m³/an de ses prélèvements, avec :

- mise en place d'une unité membranaire de filtration du lait en remplacement du système d'évapoconcentration (avec récupération du matériel nécessaire sur un autre site)
- traitement des eaux de lavage de la caséine par unité membranaire
- mise en place d'un stockage et d'une canalisation supplémentaires pour réutiliser l'eau recyclée générée par les 2 précédents investissements.

Pour ce projet, elle a été accompagnée par la Région, à hauteur de 20 % des dépenses éligibles et par l'Agence de l'eau Adour-Garonne à la même hauteur. La réduction de consommation d'eau de forage est conséquente (300 000 m³/an) et permettra de réduire la pression quantitative sur la masse d'eau souterraine, en déséquilibre quantitatif.

Éléments de contexte

L'amélioration de l'efficacité hydrique dans l'industrie (diminution des volumes utilisés, optimisation de la production à quantité équivalente et limitation/amélioration des rejets dans la nature) est un urgent et véritable enjeu environnemental et économique.

Aussi, la Région souhaite soutenir et encourager les entreprises industrielles dans une démarche globale de sobriété de l'usage de l'eau. Elle a ainsi créé un dispositif spécifique d'accompagnement des industries (études et travaux d'investissements). Celui doit permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau en période de tension hydrique en l'économisant, de maîtriser l'évolution du prix de l'eau dans les charges d'exploitation et d'améliorer la compétitivité en optimisant les processus industriels.

En 2021, 11 entreprises ont été accompagnées par la Région, en transversalité opérationnelle, pour une économie d'eau projetée totale de près de 640 000 m³/an.

L'action à Surgères concourt aux objectifs Néo Terra :

- 30 % de taux de réutilisation de l'eau dans les procédés industriels
 - moins 50 % de consommation d'eau dans l'industrie
- Elle permet, en outre, de réduire la pression quantitative sur une masse d'eau souterraine en fort déséquilibre quantitatif : le prélèvement total dans cette masse d'eau s'élevant à 5,7 millions de m³/an (dont 75 % de prélèvement agricole). L'économie projetée par l'entreprise représente donc une économie d'un peu plus de 5 % des prélèvements

Appel à Projets EC'Eau (Économie Circulaire de l'Eau)

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement

Autre ambition concernée : Ambition 3

Sans se substituer aux essentielles économies d'eau, la réutilisation des eaux non conventionnelles est une solution qui permet de répondre en partie aux pénuries d'eau amplifiées par le changement climatique. La valorisation des eaux non conventionnelles, encore peu exploitées dans la gestion intégrée de la ressource relève d'une approche d'économie circulaire de l'eau.

Aussi, l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne a lancé en août 2021 l'appel à projets EC'Eau (pour Économie circulaire de l'eau), doté d'un budget de 8 M€ dont 2 M€ financés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est de favoriser l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux. L'AAP vise à accompagner les réflexions préalables, les investissements permettant la réduction de la pression quantitative sur la ressource en eau, ou encore les projets innovants (anticipation de futures évolutions réglementaires, enjeux émergents de ces nouvelles pratiques).

Ec'Eau, lancé en août 2021, s'est clôturé en mars 2022. Il était constitué de 2 phases de dépôts : notes d'intention (fin octobre 2021) et projets finalisés (fin mars 2022).

La 1^{re} phase a montré une réelle dynamique avec 71 notes d'intentions reçues : 23 en Nouvelle-Aquitaine, 46 en Occitanie et 2 communes. Le succès s'est concrétisé lors de la 2^{de} phase avec 55 dossiers complets reçus dont 19 en RNA (2 dossiers communs aux 2 régions).

Les porteurs sont multiples : collectivités, associations, entreprises, organismes de recherche, syndicats mixtes et les sujets variés : réutilisation agricole, industrielle, en centre hospitalier, projets multi-usages...

Sur l'ensemble des dossiers reçus en NA, 17 sont définitivement validés ou en cours de validation. À noter également qu'un projet industriel a été redirigé vers le dispositif « efficacité hydrique des entreprises », ainsi que pour 3 projets de recherche pour lesquels d'autres dispositifs d'accompagnement sont à l'étude.

Éléments de contexte

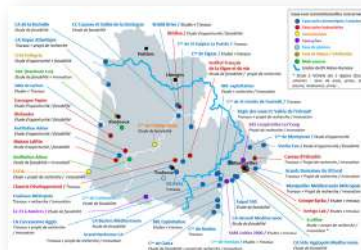
La Nouvelle-Aquitaine est confrontée à d'importants enjeux quantitatifs et qualitatifs sur l'eau.

On estime le déficit actuel entre besoins et ressources de 200 à 250 millions de m³ pour le bassin Adour-Garonne (2/3 du territoire néo-aquitain). Sans modification des usages actuels et avec les impacts climatiques, ce déficit devrait être de 1, voire 1,2 milliard de m³ en 2050. Par ailleurs, les disparités locales risquent de s'accroître et d'affecter de façon plus marquée les secteurs où l'activité économique est la plus développée.

De plus, les 3/4 de la Nouvelle-Aquitaine sont classés en Zones de répartition des eaux (ZRE) : insuffisance chronique des ressources par rapport aux besoins.

Enfin, bien que n'étant pas encore situés en ZRE, les départements du nord-est néo-aquitain recouvrant principalement l'ex-Limousin font dorénavant face en période d'étiage à des arrêtés de limitations des usages de l'eau.

Aussi, la réutilisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux pluviales, eaux grises, eau de mer) est une réponse prometteuse.



La réutilisation des eaux non conventionnelles peut aider à lutter contre les déficits hydriques locaux, économiser les ressources en eau à haute valeur ajoutée notamment pour la production d'eau potable et contribuer à limiter les résiduels de contaminants rejetés dans les milieux (micro-organismes, micropolluants...)

Appel à Projets régional pour l'amélioration des continuités écologiques dans les cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'environnement

La Région a lancé, en octobre 2020, un Appel à Projets dédié à l'amélioration des continuités écologiques aquatiques auprès des propriétaires d'ouvrage volontaires (publics et privés) sur les cours d'eau prioritaires et d'intérêt patrimonial pour certaines espèces piscicoles, avec une logique de cohérence de bassin versant. L'AAP contribue également au redressement de l'économie régionale suite aux confinements COVID, en mobilisant les entreprises du BTP spécialisées dans les infrastructures vertes et le génie écologique.

Les travaux accompagnés par la Région sont de deux ordres :

- ▶ aménagement de passes à poissons pour la montaison et la dévalaison (40 %)
- ▶ contournement ou effacement d'ouvrages lorsque les conditions hydrauliques, d'usage et d'acceptation locale sont réunies et selon la volonté du propriétaire (ouvrages souvent en ruine) (50 %).

73 projets ont été déposés concernant 147 ouvrages à équiper ou effacer, marquant une réponse très positive des propriétaires d'ouvrage et une réussite notable de l'Appel à Projets. Sur ces 73 projets, 25 ont été retenus comme lauréats de l'Appel à Projets par les Comités de sélection des 12 mai et 12 juillet 2021.

Éléments de contexte

La Stratégie Régionale de l'eau (juin 2018) et Néo Terra ont défini plusieurs orientations pour restaurer la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques et fixé des objectifs ambitieux de réduction de la fragmentation des milieux aquatiques (« 100 % de ressource hydrique et milieux aquatiques en bon état en 2027 ») par notamment une amplification des aménagements dédiés à la continuité écologique (aménagement d'une quarantaine d'ouvrages/an en se concentrant sur les axes migratoires stratégiques).

En effet, malgré la présence de la plupart des espèces migratrices amphihalines (saumons, aloses, lamproies, anguilles..) et patrimoniales (truites fario..) dans les principaux bassins fluviaux de Nouvelle-Aquitaine, les effectifs de population ont parfois tendance à diminuer sur certains cours d'eau notamment en raison des difficultés de circulation sur ceux-ci.

Chiffres clés résultats de l'action

42

bassins d'alimentation
de captages concernés
par le programme
R-Sources

595 000€

Volume financier
engagé sur ce
programme en 2021
par la direction de
l'environnement



Barrage Pommier, Dronne



Barrage du Pont Barsac, Ciron
*Source : SAGE Ciron, Amélioration des
continuités écologiques des cours d'eau
en Nouvelle-Aquitaine*

Ambition 10

PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLLES FORESTIÈRES ET NATURELLES



La Nouvelle-Aquitaine est vaste mais son étendue n'est pas infinie. Dans les grandes villes et sur les communes littorales, l'artificialisation des terres agricoles, forestières et des espaces naturels est une réalité. Aucun territoire régional n'échappe au grignotage, souvent disproportionné, de ses sols biologiques. Ce sont pourtant eux qui ralentissent les crues, produisent notre alimentation et le bois de construction et de chauffage, sont nos terrains de jeux et de loisirs, stockent notre « trop plein » de gaz à effet de serre... La sobriété foncière dorénavant s'impose.

En 2021, la Région a amplifié son soutien aux territoires, organisations publiques et privées qui reconvertissent des friches, préservent les ressources agricoles et forestières, réhabilitent des sites industriels abandonnés ou encore recomposent l'espace urbain sans l'étaler. Des actions sont menées avec l'ONF, le Conservatoire du littoral et les PNR pour préserver les terres agricoles, forestières et naturelles sur les territoires à pression foncière forte. La sensibilisation des acteurs du territoire permet de promouvoir un urbanisme moins consommateur d'espace et garant d'une bonne qualité paysagère.

Indicateurs clés

Nombre d'avis rendus par la Région sur les documents de planification

2020	2021
2	2
(valeur annuelle)	

Depuis l'adoption du SRADDET, la Région vote des avis sur les documents de planification, de façon à encourager un aménagement durable des territoires. Le rythme de ces avis est imposé par celui de conception de ces documents.

Surface forestière faisant l'objet de travaux (reboisements, entretien) bénéficiant d'une aide publique (Région Etat) – valeur cumulée

2020	2021
1 037_{HA}	3 467_{HA}

Depuis 2020, l'évolution favorable du renouvellement forestier est liée en partie au dispositif national France Relance « Renouvellement Forestier ».

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

499

Bilan 2021

429

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 10

Bilan 2020

10%

Bilan 2021

7%



Montant voté

Bilan 2020

5 668 798,12€

Bilan 2021

8 245 519,72€



Union Européenne

En 2021, l'Europe en Région a investi

3,7 M€

via le FEADER et le FEDER pour 53 projets relevant de l'Ambition 10 Néo Terra

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Construire l'industrie du futur : Déconstruire, recycler l'arbre pour reconstruire les matériaux qualifiés de bois d'œuvre et d'avenir Chaire E2WP* – Eco ingénierie du Bois (* : Eco-Engineering Wood Products)

Pôle développement économique et environnemental

Direction pilotage stratégique et filières

Autres ambitions concernées : Ambitions 3 et 7

Lancée en novembre 2020, E2WP (Eco-Engineered Wood Products) est la première Chaire fédérant institutionnels, industriels et académiques au service de la filière bois pour développer la coopération entre industriels de la filière.

Elle est portée par l'Université de Bordeaux à l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie - I2M.

La chaire vise à appuyer scientifiquement le développement de nouveaux modèles de croissance des entreprises, notamment pour une meilleure valorisation du bois secondaire.

La matière bois est en France paradoxalement très abondante lorsqu'il s'agit de qualités non standards appelées bois secondaires qui sont plus complexes à transformer que les bois importés.

Le double défi : « mieux déconstruire » la grume pour « mieux reconstruire » des composants à base de bois d'œuvre.

Éléments de contexte

En Nouvelle-Aquitaine, les scieries, entreprises du secteur de la première transformation sont généralement de taille inférieure aux concurrents européens même si elles ont de fortes potentialités de développement à moyen et long termes.

Le renouveau industriel de la filière bois française passe par une matière première sûre, propre et renouvelable, appuyée par des modèles de transformation utilisant des technologies performantes.

Les thématiques d'étude

- ▶ Maturation de brevets pour la mise en œuvre facilitée des panneaux CLT (Structure en panneaux de bois massif lamellés-croisés) pour les bâtiments de grande hauteur
- ▶ Diagnostic du bois par scanner RX « Intelligence Artificielle for Wood »
- ▶ Optimisation des processus par l'écologie industrielle et la prise en compte de l'environnement
- ▶ Nouveaux concepts de fabrication et nouveaux matériaux pour le bois construction
- ▶ Développement du bois brûlé

Année 2021 Projets en cours et entreprises engagées

Développer les connaissances sur la matière première bois :
diagnostic du bois
par scanner RX
Le projet « Intelligence Artificielle for Wood » est piloté par la Chaire avec Gascogne Bois + Scalian SP

Chiffres clés résultats de l'action

6

projets conçus au sein
de la Chaire E2WP
pour 2021

Actualisation 2020 du référentiel régional d'occupation du sol

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie
Direction urbanisme, logement, politique de la ville

Face à l'artificialisation effrénée, les évolutions législatives des dernières décennies ont imposé une nouvelle gestion maîtrisée du développement urbain ainsi qu'un suivi précis de la consommation des espaces.

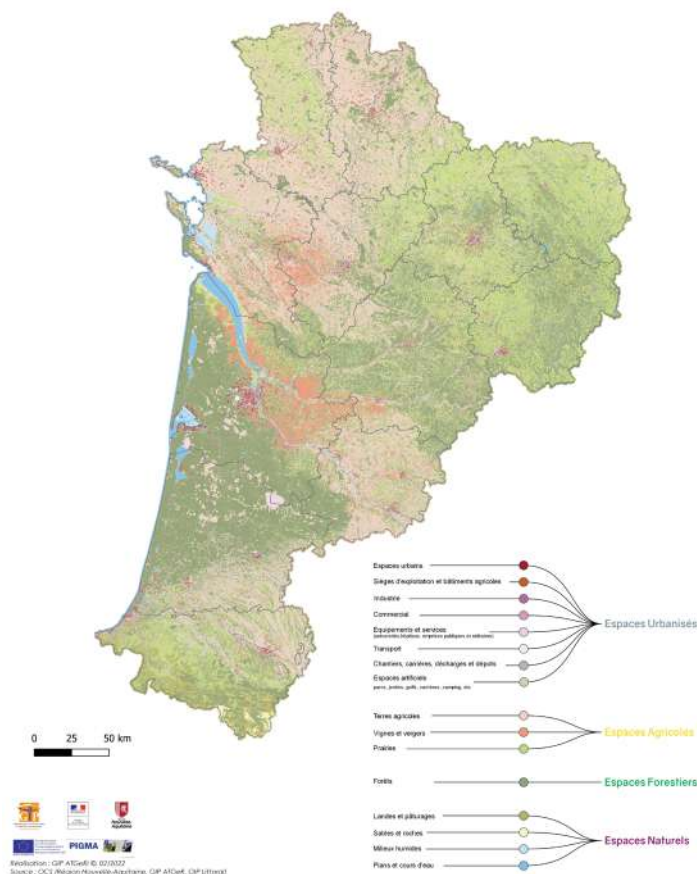
En Nouvelle-Aquitaine, il existe une donnée d'occupation du sol régionale (OCS régionale) élaborée depuis 2010 dans le cadre de la plateforme régionale PIGMA portée par le Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRi). La Région soutient la production de ce référentiel comme financeur majoritaire, aux côtés de l'Union européenne.

L'OCS régionale permet le suivi de la consommation des espaces agricoles, naturels, forestiers et urbains grâce à l'interprétation d'images aériennes ou satellitaires. En 2021, la production de l'OCS 2020 a été finalisée, permettant ainsi de disposer de 3 millésimes 2009, 2015 et 2020 sur toute la Nouvelle-Aquitaine.

Cette donnée de référence, co-construite avec les territoires néo-aquitains, est aujourd'hui largement utilisée dans le cadre de l'élaboration des documents de planification et le suivi de la consommation foncière. Dans un contexte où la Région fixe dans Néo Terra et le SRADDET des ambitions fortes de préservation des terres naturelles, agricoles et forestières et où la modification du SRADDET a été engagée fin 2021 pour intégrer les obligations de la loi Climat et Résilience en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation, il est indispensable de disposer d'un référentiel fiable et partagé.



Cartographie des Espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains de l'Occupation du Sol en Nouvelle-Aquitaine en 2020 - Nomenclature Simplifiée 16 postes



Valorisation de la donnée OCS régionale

sous forme
d'indicateurs dans
l'observatoire des
espaces Naturels
Agricoles Forestiers
et Urbains (NAFU)
co-piloté par l'État et la
Région et mis en œuvre
par le GIP ATGeRi

Source :
observatoire-nafu.fr



Un ralentissement du rythme de la consommation d'espaces entre 2009 et 2020

+ 5 768 HA/AN

d'espaces urbains
entre 2009 et 2015,
soit 23 terrains de foot
consommés par jour

+ 3 558 HA/AN

d'espaces urbains
entre 2015 et 2020,
soit 14 terrains de foot
consommés par jour

Source :
observatoire-nafu.fr



Etude sur la biodiversité dans les Landes de Gascogne

Pôle développement économique et environnemental
Direction pilotage stratégique et filières

Autres ambitions concernées : Ambitions 2 et 8

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNR LG) regroupe 52 communes, dont 28 en Gironde et 24 dans les Landes. Il couvre une grande partie de la forêt de pins du massif des Landes de Gascogne qui lui a donné son nom et s'étend du Bassin d'Arcachon, en Pays de Buch, jusqu'au sud de la Grande Lande.

Le PNR LG, avec les axes stratégiques de développement de sa charte 2014-2029, affirme la volonté de la préservation patrimoniale de ces espaces :

- ▶ Axe 1 - Conserver le caractère forestier du territoire
- ▶ Axe 3 - Les espaces naturels : une intégrité patrimoniale à préserver et à renforcer

Depuis 2019, en étroite collaboration avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO), il mène une étude sur la biodiversité, réalisée sur l'ensemble de la forêt cultivée et de ses milieux associés.

La phase 1 a fait l'objet d'un recueil de 43 fiches pédagogiques sur la biodiversité du massif des Landes de Gascogne :

<https://www.calameo.com/read/0004783574cf05378336c>

Quelques chiffres :

- ▶ 140 000 données analysées (Données naturalistes géoréférencées)
- ▶ Plus de 2 000 espèces recensées comme observées dans le massif
- ▶ Avec 200 espèces protégées et 100 espèces menacées
- ▶ 1 outil cartographique en ligne
- ▶ 1 rapport d'étude sur l'état des lieux des connaissances.

À partir de 2022, la phase 2 vise à définir un dispositif de suivi sur la relation entre biodiversité et gestion sylvicole. Il s'appuiera sur des expérimentations de terrain avec l'objectif de mieux adapter pratiques sylvicoles et préservation de la biodiversité.

Pour cette nouvelle étape, le réseau des partenaires scientifiques et institutionnels déjà mobilisé, sera élargi aux propriétaires forestiers et aux professionnels du secteur.

Elaboration de l'étude avec le réseau des partenaires scientifiques et institutionnels de Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ Ligue de Protection des Oiseaux, délégation territoriale Aquitaine (LPO)
- ▶ Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)
- ▶ Office National des Forêts (ONF)
- ▶ Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB-NA)
- ▶ Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (CRNA)
- ▶ Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, devenu l'Observatoire FAUNA
- ▶ Fédérations Départementales des chasseurs de Gironde et des Landes (FDC 33 et 40)
- ▶ Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA)
- ▶ Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP-ATGeRi)
- ▶ Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)
- ▶ Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- ▶ Conseils départementaux de la Gironde et des Landes (CD33 et CD40)



Chiffres clés de l'action

ENVIRON 20
partenaires
scientifiques et
institutionnels de
Nouvelle-Aquitaine
impliqués : une garantie
scientifique de l'action



Ambition 11

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE DANS LA TRANSITION



L'activité propre de la collectivité régionale génère des impacts sur l'environnement qu'elle veille, avec l'implication de ses 8 400 agents sur l'ensemble des sites, à diminuer. Les voies sont nombreuses : décarbonation de la flotte de transport de personnes et de matériel, amélioration des modes et des modalités de chauffage des bâtiments, critérisation environnementale et sociale des marchés publics régionaux, numérique responsable, gestion écologique des espaces verts, maîtrise des consommations de fluides par la mutualisation des équipes lingerie des lycées...

2021 a également permis, avec le contexte sanitaire, d'intensifier le télétravail limitant les déplacements donc l'impact carbone. De plus, la phase diagnostic du prochain schéma directeur immobilier a été réalisée avec des perspectives de réduction des consommations des flux.

Dans les bâtiments administratifs notamment, la trajectoire vertueuse vers une administration exemplaire est passée par la rénovation des systèmes d'éclairage en déployant des appareillages en base consommation et en gestion automatique de l'allumage.

De plus, les réglages de commande de chauffage et climatisation ont été optimisés grâce à des systèmes de gestion technique centralisée à distance qui permettent de s'adapter à l'occupation du bâtiment.

Enfin, la recherche de la maîtrise de la consommation en eau se concrétise par la mise en place de boutons poussoir dans les lavabos et un suivi fin de la consommation pour anticiper les interventions en cas de fuites.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020

51

Bilan 2021

90

Part des dossiers Néo Terra dédié à l'Ambition 11

Bilan 2020

1%

Bilan 2021

2%



Montant voté

Bilan 2020

988 848,17€

Bilan 2021

3 274 977,43€

Indicateurs clés

Nombre d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye

2020
785

2021
607

Nombre de postes adaptés au télétravail déployés (PC portable, système audio, caméra, réseau privé virtuel VPN)

2020
1 600

2021
1 850

Le déploiement de ces postes permet un meilleur accès au travail nomade, au télétravail et aux outils de visioconférence ce qui est de nature à limiter l'utilisation des transports pour se déplacer.

Deux éléments de contexte peuvent expliquer la diminution du nombre d'agents concernés par le versement transport en 2021

La crise du COVID a pu entraîner une diminution de l'usage des transports collectifs, jugés plus à risque de contamination que la voiture individuelle ou le vélo

La mise en place, par la collectivité, du forfait Mobilité Durable qui encourage l'usage du vélo et du covoiturage pour les agents, sans être cumulable avec le versement transport

ZOOM SUR... TROIS PROJETS PHARES

Ambassadeurs Numériques Responsables

Pôle développement économique et environnemental
Direction Délégation numérique

Autre ambition concernée : Ambition 3

Pour poursuivre sa transition vers un numérique responsable et se doter d'un plan d'actions au service des engagements de Néo Terra, la Région a adopté le 5 octobre 2020 une feuille de route pour un numérique responsable. Elle s'articule autour de 4 grands objectifs :

- ▶ Promouvoir le numérique responsable et sensibiliser les différents publics de Nouvelle-Aquitaine au numérique responsable
- ▶ Développer une filière numérique responsable et ouverte
- ▶ Fédérer les initiatives régionales et développer des écosystèmes innovants pour une filière régionale numérique responsable
- ▶ Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région créatrice de valeurs en devenant un territoire numérique responsable et en structurant une administration numérique exemplaire.

La feuille de route présente l'originalité d'agir sur 3 ambitions en parallèle : changer les usages, développer une nouvelle filière économique et enfin, engager les territoires.

Ambassadeurs Numérique Responsable est un dispositif déployé par l'Institut Numérique Responsable (INR).

L'objectif : former des référent.e.s de la démarche « numérique responsable » au sein des organisations pour réduire les impacts sociaux, économiques et environnementaux de leurs activités numériques. En février 2021, une première session sous format de POC (Proof of Concept) a été lancée en Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de la Région. La formation a duré 14 jours, répartis sur 7 mois.



**Première cohorte de
10 Ambassadeurs
Numérique Responsable
certifiés en 2021**

**Qui sont les premiers
ambassadeurs
Numérique
Responsable
de la Région ?**

Manuel da Costa
Sous-directeur DSI

Myriam Drouet
*Chargée de mission
Délégation numérique*

Arnaud Pinier
*Chargé de mission
Délégation numérique*

Marie-Eve Tayot
*Chargée de mission
Délégation numérique*

Autre ambition concernée : Ambition 6

L'objectif est de parvenir à une harmonisation des pratiques entre les trois sites de la collectivité. Cela passe par la mise en œuvre d'un « Plan Comptages et GTC » à l'échelle des EPLE de la Nouvelle-Aquitaine.

Direction de l'éducation

Autres ambitions concernées : Ambitions 1 et 9

8 équipes mutualisées de lingerie (EML) assurent l'entretien des vêtements de travail des agents régionaux, de 64 lycées et de 10 équipes mutualisées. Ce sont les établissements des bassins de Mont-de-Marsan (6), de Libourne (4), de Périgueux (9), de Pau (8), ainsi que ceux des départements de la Haute-Vienne (15), de la Corrèze (14), de la Dordogne (2) et de la Creuse (8) qui bénéficient aujourd'hui de ce service. Ces EML ont été créées entre 2011 et 2014, à l'exception de celle de Pau en 2019.

Les pratiques vertueuses en termes de maîtrise des consommations de fluides étaient déjà existantes mais de manière non consciente. La volonté actuelle est de réduire la consommation de fluides (eau, gaz, électricité) par la mise en œuvre de bonnes pratiques au sein des équipes mutualisées lingerie.

L'élaboration d'une charte interne a été l'occasion d'une recherche d'exhaustivité des bonnes pratiques dans le cadre professionnel, pour en faire une feuille de route quotidienne de l'équipe.

**Avancement
de la mise en œuvre
d'un « Plan Comptages
et GTC » à l'échelle
des EPLE de la
Nouvelle-Aquitaine**

70%

de réalisation fin 2021

[illegible]

Remarque/Calendrier :
Montage des caissons pour l'usage futur des consommateurs – Les clients quand on n'a plus besoin.
 Les clients arrivent des tubes d'excavation de vapeur si sous pression plus passage du consommateur à l'usage vapeur.
 Le fichier de pression de la cave permet un montage des caissons/cave des tables à recevoir l'utilisation de la série systématique de la table permet de contrôler si la machine est allumée à bon rythme.

Charte interne
EML de Brive



Mobiliser l'institution

Le déploiement de la feuille de route repose sur l'implication de tous, agents et élus.

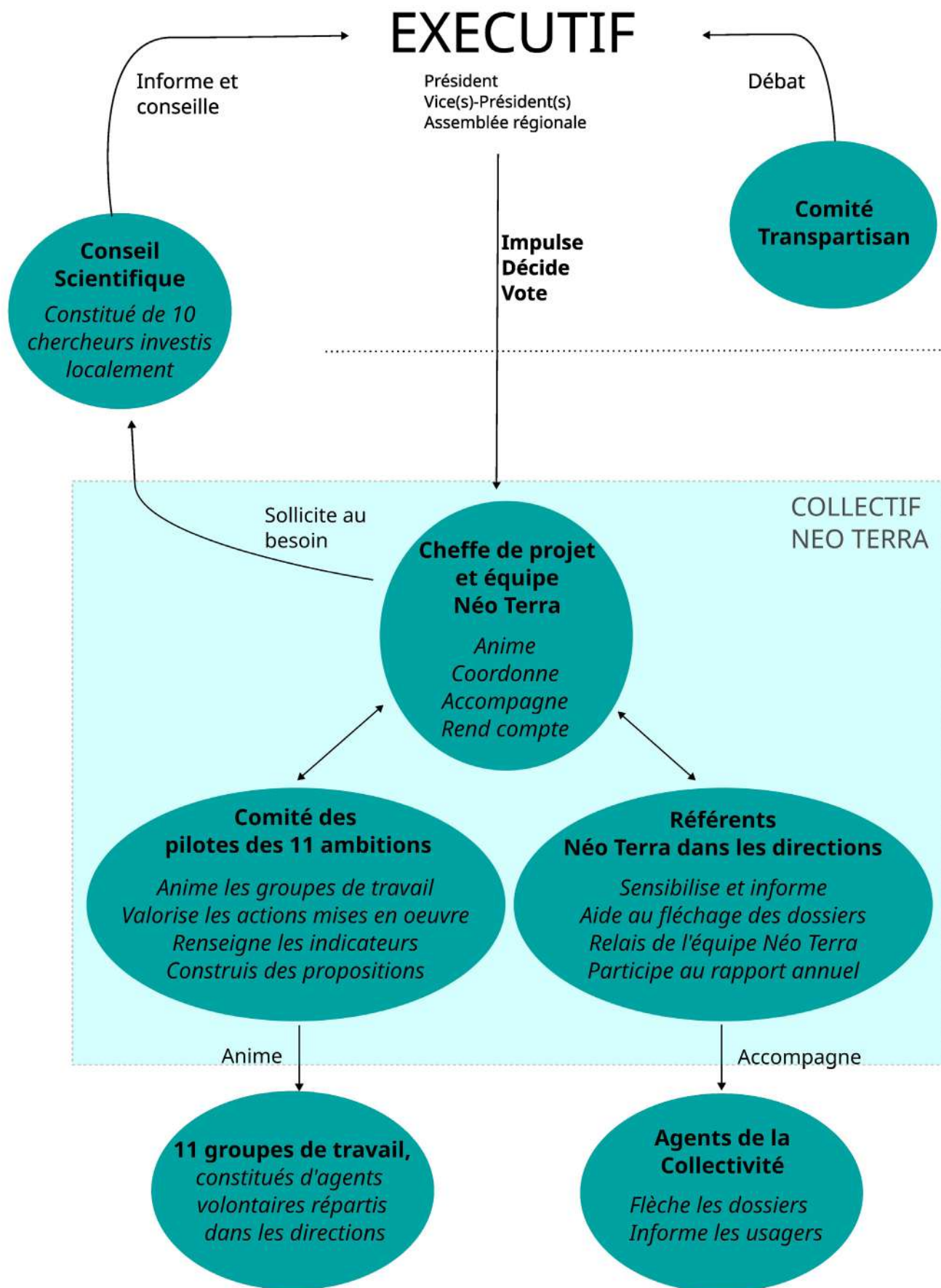
Plusieurs collectifs, politiques et techniques, y contribuent :

- ▶ le **conseil scientifique**, composés de 10 chercheurs investis en Nouvelle-Aquitaine, pour apporter des éclairages et guider les choix techniques et politiques : labellisation de projets complexes, indicateurs de suivi... Le conseil scientifique s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2021.
- ▶ le **comité politique transpartisan**, pour dépasser les clivages politiques et échanger sur la mise en œuvre de Néo Terra. Créé dès début 2019, il s'est réuni en novembre et décembre 2020 sur la thématique des indicateurs.
- ▶ l'**équipe Néo Terra**, menée par la cheffe de projet dédiée, qui anime et coordonne le déploiement technique de la feuille de route, son reporting et son évolution.
- ▶ le **comité des pilotes d'ambitions**, répartis dans les services, et responsables de 11 groupes de travail : perspectives, indicateurs, actions emblématiques... Le comité des pilotes se réunit 1 fois par mois pour échanger sur les dispositifs et politiques, et participer à la valorisation du travail effectué.
- ▶ les **50 référents Néo Terra**, repartis dans chacune des directions de la Région, pour diffuser les ambitions de la feuille de route, accompagner les agents dans sa mise en œuvre quotidienne et établir le relais avec la cheffe de projet. Ils bénéficient annuellement d'une journée de formation dédiée : en 2021 celle-ci portait sur le numérique durable.

Le schéma suivant matérialise le rôle les missions et les interactions respectives de ces différents collectifs.

Le suivi et le développement de la feuille de route repose sur le travail quotidien de tous les agents, qui proposent, appliquent et suivent les politiques sectorielles. Leur accompagnement et implication quotidienne est donc essentielle. Outre les 50 référents répartis dans les directions et dont le rôle est destiné à se renforcer, plusieurs supports ont été développés en 2021 à l'attention des agents :

- ▶ Un cycle de 3 webinaires, proposé en mai 2021, pour un total de 7h30 de formation : changement climatique et conséquences sur les territoires (Acclimaterra), biodiversité et aménités pour les activités humaines (Ecobiose), objectifs, actions et gouvernance Néo Terra avec les pilotes d'Ambitions. Chaque webinaire a réuni entre 50 et 175 agents, et 120 se sont inscrits pour revoir les sessions sur la plateforme en ligne Chamilo
- ▶ Un « Guide de l'agent Néo Terra » pour faciliter, sur le portail administratif MDNA l'estampillage Néo Terra des projets répondant à une ou plusieurs ambitions
- ▶ Un « Guide qui fait quoi ? » (Édition tout début 2021) pour identifier les agents ressources au sein des pôles et directions : information, participation aux groupes de travail, partage des connaissances et/ou compétences, etc.
- ▶ Des supports de communication « Tous acteurs » mis à disposition des agents sur les sites et en format numérique, comme le jeu des « Sept familles Néo Terra » éco-conçu
- ▶ Un espace collaboratif intranet spécifique avec une adresse mail dédiée.



Embarquer les acteurs pour accélérer les transitions

Pour associer le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs publics et privés, le site internet dédié www.neo-terra.fr a été régulièrement enrichi. En 2021, il a fait l'objet de de 6 800 visites (3 800 en 2020) avec 27 500 pages lues (20 000 en 2020) et 2,15 pages par visite (1,6 en 2020).

L'amplification de la feuille de route est une entreprise quotidienne. Aussi, la Région s'est attachée dans l'information régulière des médias à qualifier systématiquement les opérations s'inscrivant dans les 11 Ambitions Néo Terra. Plusieurs dizaines de communiqués de presse ont fait état de ces synergies pour les transitions.

Pour aller plus loin dans l'engagement et la valorisation des projets qui participent au mouvement, la Région mobilise deux outils :

- ▶ des conventions de partenariat Néo Terra pour définir des engagements communs en faveur des transitions
- ▶ la labellisation pour identifier et valoriser des actions exemplaires.

Parallèlement, Néo Terra s'inscrit progressivement dans l'ensemble des politiques régionales et prendra notamment une place majeure dans la prochaine version des contrats de territoires.

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



CONVENTIONS NÉO TERRA SIGNÉES EN 2021

Pour motiver les organisations privées et publiques à s'engager plus avant dans les transitions, la Région a proposé à ses partenaires, à compter de 2020, de signer une convention de partenariat Néo Terra. Le principe est le suivant : définir des objectifs communs et des axes de travail prioritaires pour une collaboration stratégique visant à concrétiser opérationnellement les ambitions Néo Terra.

Organisations engagées dans une convention-cadre Néo Terra	Date d'approbation séance plénière ou commission permanente
Département de la Charente	17 décembre 2020
Communauté de communes Marenne-Adour-Côte-Sud	29 mars 2021
Département du Lot-et-Garonne	29 mars 2021
Réseau Régional pour l'Agriculture et l'Innovation en Nouvelle-Aquitaine - RAIN	15 mars 2021
Département de la Haute-Vienne	29 mars 2021
Département de la Vienne	29 mars 2021
Communauté d'agglomération de La Rochelle Territoire Zéro Carbone	17 décembre 2020

Département de la Charente

Préservation des espaces naturels sensibles et de la ressource en eau, accompagnement des agriculteurs vers la certification Haute Valeur Environnementale, promotion des circuits courts, rénovation énergétique massive de ses bâtiments, premier Budget participatif sous la thématique du développement durable, construction d'aires de covoiturage... sont autant d'actions qui depuis 2015 s'inscrivent dans l'effort de lutte contre le changement climatique du Département de la Charente. Une perspective confortée, en 2021, par le plan de relance par l'investissement « Charente Avenir ».

Fort de ces engagements, il a dégagé une liste de 38 projets qu'il porte en cohérence avec chacune des ambitions de Néo Terra.

Communauté de Communes Marenne-Adour-Côte-Sud (MACS)

La Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud est un exemple significatif de territoire littoral attractif confronté avec acuité à la conciliation d'un essor démographique avec la préservation de l'environnement et des ressources nécessaires au maintien de la qualité de vie de ses habitants. Elle s'est engagée, dès 2014, dans une démarche territoire à énergie positive (TEPOS) visant à produire sur le territoire autant d'énergie 100 % renouvelable qu'il en consomme.

Sept enjeux plus spécifiquement partagés ont été identifiés par la Région et la MACS pour un travail commun :

- Un engagement citoyen en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables
- L'intégration des énergies renouvelables dans le modèle agricole
- La valorisation économique de la transition énergétique
- Un urbanisme et un aménagement du territoire intégrant la dimension énergie
- La mise en oeuvre d'une stratégie de développement de production d'énergie renouvelable
- Une articulation privilégiée entre transition énergétique et biodiversité
- Une implication renforcée des communes dans la transition du territoire intercommunal.

Département du Lot-et-Garonne

Nombre d'actions sont d'ores-et-déjà engagées localement en Lot-et-Garonne et viennent nourrir les ambitions régionales : la mise en place du Conseil Citoyen Consultatif et le Budget Participatif Citoyen, les dispositifs agro-écologiques, le Plan Habitat, la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, le programme « Du 47 dans nos assiettes », le Schéma départemental des voies vertes... À noter aussi la complémentarité et l'articulation avec la Mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique (MIETEE) conduite en Lot-et-Garonne sous le pilotage du Conseil départemental. Ses travaux ont débouché sur un plan d'action dont de nombreuses mesures concrètes ont déjà été traduites dans le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021.

Réseau Régional pour l'Agriculture et l'Innovation en Nouvelle-Aquitaine - RAIN

L'objectif de RAIN est de redessiner et renforcer les interactions entre Innovation - Recherche et Développement, afin de concevoir, évaluer et promouvoir de nouveaux systèmes agricoles. Il se veut être un outil de travail stratégique et partagé pour répondre aux enjeux et changements de la prochaine décennie.

Ce réseau d'acteurs néo-aquitains issus de la recherche, du développement, de l'innovation et de la formation se mobilise pour accompagner la transition agro-écologique du monde agricole.

Pour développer les objectifs et les moyens de RAIN, la convention de partenariat Néo Terra confirme son périmètre, sa gouvernance et les contributions de l'ensemble des partenaires.

Département de la Haute-Vienne

Le Département de la Haute-Vienne est d'ores-et-déjà partenaire de la Région dans le cadre d'une Convention d'application du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et engagé dans une démarche de transition écologique et de protection de l'environnement.

Avec la convention-cadre Néo Terra, les deux collectivités s'engagent conjointement autour d'objectifs et d'actions concrètes dans les transitions écologiques et énergétiques. Le Département de la Haute-Vienne a identifié plusieurs axes comme un renforcement de son action pour accélérer la transition écologique, son engagement dans la mise en œuvre d'un territoire « Zéro émission de gaz à effet de serre (GES) » et le développement de l'économie circulaire alimentaire comme de la mobilité durable, ou encore la conciliation de l'écologie et du social pour que la transition soit juste et respectueuse des populations fragiles.

Département de la Vienne

Le Département de la Vienne s'est engagé dans la transition écologique et énergétique à travers SEVE, (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement), comprenant des orientations fortes, communes à la feuille de route régionale Néo Terra. Les actions départementales réalisées dans le cadre de SEVE expriment la volonté du Département de contribuer à l'effort collectif face à l'urgence environnementale et climatique.

Cette stratégie déclinée en 45 actions cible trois objectifs : la lutte contre le changement climatique via la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique ; la préservation et la découverte de la biodiversité ainsi que la préservation de la ressource en eau.

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

« La Rochelle Territoire Zéro Carbone » a été retenu en septembre 2019 par l'État, lauréat de l'appel à projets national « Territoires d'Innovation », piloté par le Secrétariat général pour l'investissement et opéré par la Banque des territoires.

« La Rochelle Territoire Zéro Carbone » est en cohérence avec Néo Terra. L'approche transversale proposée, intégrant les sujets écologiques, territoriaux, industriels, technologiques et agricoles recouvre l'ensemble des 11 grandes ambitions de la feuille de route régionale.

LABELLISATIONS NÉO TERRA

La marque Néo Terra a été déposée en octobre 2020 et permet, par la labellisation, d'identifier et de valoriser des projets exemplaires, portés par tous types d'acteurs.

Celle-ci repose sur 2 critères principaux : il doit s'agir d'un projet et non d'une structure et ce projet doit apporter une réponse à au moins une des ambitions de la feuille de route ; et 4 critères complémentaires : la transversalité du projet, son aspect partenarial, son éco conception et, dans la mesure du possible, son évaluation.

Entreprises de toute taille, associations, collectivités... peuvent ainsi solliciter la labellisation via le formulaire de demande accessible sur le site internet Néo Terra. Chaque demande est ensuite analysée par l'équipe Néo Terra, avec l'appui du conseil scientifique si nécessaire. Environ un tiers des dossiers soumis sont retenus et bénéficient d'un contrat de licence à titre gracieux permettant l'utilisation de la marque éponyme en lien avec les pilotes d'ambitions.

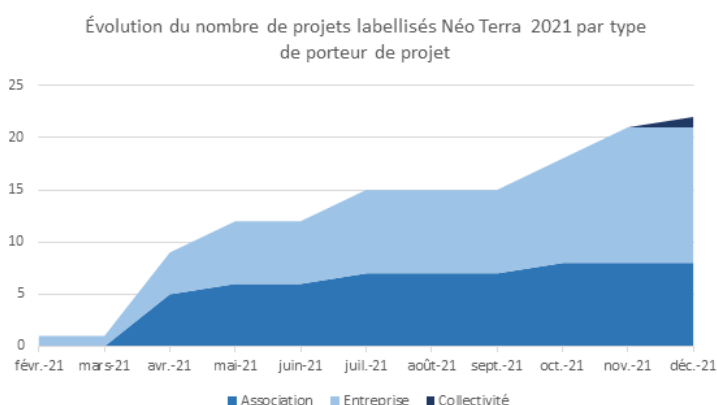
Les projets soumis sont de natures diverses et portent sur les 10 premières ambitions de la feuille de route. Il ne s'agit pas forcément de projets suivis et soutenus par la Région : la démarche de demande reste entièrement volontaire et détachée des dispositifs régionaux à ce stade.

En 2021, 47 projets ont ainsi été labellisés Néo Terra, sur près de 164 demandes reçues. Les 3 exemples présentés ci-dessous en illustrent la diversité.

- L'association bordelaise « Abracodabra » s'inscrit dans une volonté de rendre les enfants autonomes face aux outils numériques de leur quotidien. En permettant aux enfants d'apprendre en s'amusant, la structure met au point un jeu éducatif-crétif pour les enfants de 5 à 10 ans. «Le tour du monde de Pistile» est un jeu où l'enfant aide Pistile à sauver la biodiversité en codant ses parcours. L'objectif est de faire découvrir aux enfants via ce «serious game» des espèces animales, végétales et climats d'écosystèmes représentatifs de notre monde. Par ce projet, l'association participe aux ambitions 1 « Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique » et 8 « Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité » de la feuille de route Néo Terra.
- La société ADEQUATEC, spécialisée dans le traitement des boues, a introduit en France le projet ADEQUAPRESS : une machine fabriquée en France, économe en électricité, sobre en eau et en réactif par rapport aux autres technologies existante. Le retour d'expérience de plus de 15 ans et de recherche et développement ont permis à l'entreprise d'améliorer la conception et l'usage de cette technologie. Cette PMI a mis au point une technologie de rupture à très basse consommation d'énergie pour la déshydratation des boues issues de l'épuration des eaux usées urbaines et industrielles. Après une obtention de brevet en 2009, elle met au point une gamme de presse à vis qui consomment 20 à 30 fois moins d'énergie que la technologie de centrifugation qui équipe 70% du parc français. Aujourd'hui ADEQUATEC veut rendre sa solution clé en main pour la déshydratation facilement transportable pour répondre aux marchés actuels largement soumis en raison de la pandémie, à des règles d'hygiène plus strictes. Par ce projet, la société ADEQUATEC répond aux ambitions 6 (mix énergétique), 8 (préservation des ressources naturelles), 9 (préservation de la ressource en eau) et 10 (préservation des terres agricoles, forestières et naturelles) de la feuille de route Néo Terra.

- L'entreprise VITIROVER, basée à Saint Emilion, en Gironde, fabrique des machines agricoles et forestières. Pour proposer un désherbage écologique et remplacer le glyphosate, elle développe des troupeaux de robots –tondeurs industriels autonomes, fonctionnant avec des panneaux solaires. Une solution innovante pour permettre une gestion propre et permanente de la végétation, dans les postes de transformateurs électriques haute, moyenne et basse tension, les fermes photovoltaïques, les bordures de voies ferrées, les vignobles, les vergers... Par ce projet, l'entreprise VITIROVER répond à l'ambition 2 de la feuille de route Néo Terra : « Accélérer et accompagner la transition agroécologique ».

Le dynamisme de la labellisation met en évidence la notoriété grandissante de la marque Néo Terra. La labellisation a pour objectif la reconnaissance, l'identification et la valorisation de projets novateurs, positifs et la création d'un collectif d'acteurs engagés pour les transitions, pour donner envie à chacun de s'engager. Prochainement, les projets labellisés feront l'objet d'une cartographie dédiée sur le site internet, de manière à donner accès à tous à la diversité de ces projets.



La labellisation permet d'identifier des acteurs privés et publics qui s'engagent en faveur d'alternatives durables, en réinventant des filières plus vertueuses, en mêlant plus étroitement liens sociaux, préoccupations environnementales et emplois durables. La marque Néo Terra met en avant des initiatives variées pour amplifier les indispensables et urgentes transitions.



Annexes

**1. GRILLE DE CORRESPONDANCE AMBITIONS
ODD / NÉO TERRA**

2. LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION

**3. BILAN - LABELLISATION - CONTRATS DE LICENCE
SIGNÉS EN 2021**

**4. LE RÉSEAU DE RÉFÉRENTS NÉO TERRA
ET PERSONNES-RESSOURCES**

5. LISTE DES SIGLES

6. SITOGRAFIE

GRILLE DE CORRESPONDANCE ODD / NÉO TERRA

	Ambitions										
ODD	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
 1 PAS DE POUVRETE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
 2 FAIM ZÉRO	-	2.4 2.5	-	-	-	-	-	2.4 2.5	-	2.4	-
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3.9	3.9	3.9	3.6 3.9	-	-	3.9	-	3.9	-	-
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	4.7	-	4.7	-	-	-	4.7	-	-	-	-
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	-	6.3 6.4	6.3 6.4	-	6.3 6.4	6.5 6.6	6.3	6.4, 6.5 6.6	6.3, 6.4 6.5, 6.6 6.b	6.6	6.3
 7 ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE	-	7.3	7.2	7.2 7.3	7.2 7.3	7.1, 7.2 7.3, 7.a	7.3	-	-	-	7.2 7.3
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	-	8.2 8.4	8.4, 8.5 8.6, 8.8 8.9	8.9	--	8.9	--	8.4	8.4	-	-
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	-	-	9.2 9.4 9.5	-	-	-	-	-	9.4	-	-
 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
 11 VILLES ET COMMUNITÉS DURABLES	-	-	-	11.2 11.6	11.2, 11.3 11.5, 11.6 11.7, 11.b	-	11.6	11.6	11.4 11.6	11.4 11.6	-
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	12.2 12.b	12.2, 12.3 12.4, 12.5	12.2, 12.4 12.5, 12.6 12.b	-	12.2	-	12.2, 12.3 12.4, 12.5	12.2 12.8	12.2 12.4	12.2	12.2, 12.3 12.7, 12.c
 13 MESURES RELATIVES À LA CLIMAT COMME LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	13.3	13.1 13.2	-	-	13.1 13.2	-	-	13.2	13.2	-	-
 14 VIE AQUATIQUE	-	14.1	14.1	-	-	14.2	-	14.2	14.1 14.2	-	-
 15 VIE TERRESTRE	-	15.3 15.5 15.8	-	-	15.1	-	-	15.1, 15.2 15.4, 15.5 15.8, 15.a	15.1 15.2 15.3	15.1 15.2	15.9 15.a
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	16.7	-	16.7	-	-	-	-	-	-	-	16.6 16.7
 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	17.14 17.17	17.14	17.14	17.14 17.17	17.14 17.17	17.14 17.17	-	17.14 17.17	17.14 17.17	17.4	17.14 17.16 17.17

Pour plus d'informations sur les ODD
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 1 FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	Sensibilisation	Nb de personnes touchées par des actions de sensibilisation à l'environnement financées par la Région (valeur cumulée)	103 000	31/12/2020	457 172	31/12/2021
		Nb de sujets diffusés dans les journaux télévisés (valeur annuelle)	17	31/12/2020	74	31/12/2021
		Heures cumulées de sujets diffusés dans les journaux télévisés (valeur annuelle)	13	31/12/2020	17	31/12/2021
		Nb de visiteurs sur le site Néo Terra	3 800	31/12/2020	6 800	31/12/2021
		Nb de pages lues sur le site Néo Terra	20 000	31/12/2020	27 500	31/12/2021
	Appropriation	Nb de stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'une action d'information, de formation ou de conseil en lien avec Néo Terra (valeur annuelle)	14 242	31/12/2020	27 527	31/12/2021
		Nb de Chartes Néo Terra adoptées	1	31/12/2020	4	31/12/2021
		Nb de lycéens ayant suivi une formation aux enjeux liés à l'environnement	6 764	31/12/2020	10 121	31/12/2021
	Engagement	Nb de jeunes engagés dans des actions liées aux enjeux environnementaux	500	31/12/2020	999	31/12/2021
		Nb de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (éducation, tiers)	35	31/12/2020	163	31/12/2021
		Nb de personnes impliquées dans des activités à forts enjeux environnementaux dans le cadre de la coopération internationale (dont Europe)	32 880	31/12/2020	186 248	31/12/2021
Ambition 2 ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE	Placer au cœur des stratégies d'adaptation des filières d'élevage le bien-être animal	Pourcentage d'exploitations d'élevage en bio	17 %	31/12/2019	10 %	31/12/2020
	Avoir 80% des exploitations de la Région certifiées en bio, « Haute Valeur Environnementale », ou autre démarche équivalente à l'horizon 2030	Nb d'exploitations certifiées HVE	3 600	31/12/2020	4 474	31/12/2021
		Nb d'exploitations certifiées AB	8 010	01/02/2021	8 742	31/12/2021
		Pourcentage d'exploitations d'élevage en bio	-	-	-	-
	Rester la 1 ^{re} région agricole française et la 2 ^e européenne	Pourcentage d'exploitations d'élevage en bio	-	-	-	-

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 2 ACCÉLÉRER ET ENCOURAGER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE (suite)	Fournir une alimentation durable en relocalisant au maximum son approvisionnement	Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective scolaire	13 %	31/12/2020	-	-
		Nb de projets de territoires sur les circuits alimentaires locaux	69	2018 à 2020	79	31/12/2021
		Pourcentage des exploitations vendant en circuits courts ou de proximité (hors viticulture)	16 %	2016	23 %	31/12/2020
	20 % de produits bio dans les restaurations collectives dépendant des collectivités en 2030	Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective scolaire	-	-	-	-
	30 % de produits bio dans les restaurants des lycées d'ici 2025	Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective scolaire	-	-	-	-
	30 % des exploitations qui commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts en 2030	Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective scolaire	-	-	-	-
		Nb de projets de territoires sur les circuits alimentaires locaux	-	-	-	-
		Pourcentage des exploitations vendant en circuits courts ou de proximité (hors viticulture)	-	-	-	-
	Anticiper le changement climatique et permettre aux filières de s'y adapter	Surface en agroforesterie (en ha)	929	31/12/2019	935	31/12/2021
		Quantité d'eau prélevée en période d'étiage pour l'agriculture	573,93	31/12/2019	610,2	31/12/2020
	Réduire de 30% les prélèvements d'eau pour l'agriculture en période d'étiage d'ici 2030	Surface en agroforesterie (en ha)	-	-	-	-
		Quantité d'eau prélevée en période d'étiage pour l'agriculture	-	-	-	-
	Permettre aux filières de participer à l'atténuation du changement climatique	Nb d'unités de micro-méthanisation financées par la Région	0	31/12/2020	5	31/12/2021
		SAU fourragères : prairies permanentes et cultures fourragères (en ha)	1 778 209	2017	1 939 962	31/12/2020
	Faire des terres agricoles un atout pour le stockage du carbone avec pour objectif un bilan carbone positif	Nb d'unités de micro-méthanisation financées par la Région	-	-	-	-
		Etendu des SAU fourragères : prairies permanentes et cultures fourragères (en ha)	-	-	-	-
	Préserver la biodiversité	Nb d'exploitations ayant signé un contrat de MAEC (données cumulées)	4 426	31/12/2020	5 685	31/12/2021
	Améliorer l'efficacité pollinique	Nb d'exploitations ayant signé un contrat de MAEC (données cumulées)	-	-	-	-

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
<i>Ambition 3</i> ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-AQUITAINE		Nb de projets innovants accompagnés et destinés à la réduction de la consommation d'énergie (valeur annuelle)	41	31/12/2020	125	31/12/2021
	900 nouvelles entreprises dans le programme « Usine du Futur »	Nb de nouvelles entreprises accompagnées dans le cadre du programme « Usine du Futur » (depuis septembre 2020) (valeur annuelle)	118	31/12/2020	195	31/12/2021
	Accompagner 150 entreprises électro-intensives	Economie d'énergie réalisée par les entreprises accompagnées (en GWh - valeur annuelle)	477	31/12/2020	160	31/12/2021
	Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région numérique 100% durable	Nb d'entreprises labellisées Numérique Responsable	7	31/12/2020	6	31/12/2021
		Nb d'ambassadeurs Numérique Responsable formés (valeur annuelle)	0	31/12/2020	10	31/12/2021
		Nb de projets d'innovation numérique responsable soutenu par la Région (valeur annuelle)	0	31/12/2020	16	31/12/2021
	100 % des plastiques utilisés par les industriels recyclés en 2025	<i>Nb d'entreprises accompagnées par la Région dans le cadre du « Plan 0 plastique »</i>	-	-	-	-
	Déployer plus largement le parcours « usine durable » pour sensibiliser un plus grand nombre d'entreprises et les accompagner dans leur transformation	Nb d'entreprises intégrées au parcours « usine durable »	40	31/12/2020	195	31/12/2021
<i>Ambition 4</i> DÉVELOPPER LES MOBILITÉS « PROPRES » POUR TOUS	Faire des TPE des actrices de la résilience et de la lutte contre le changement climatique	Nb de TPE ayant identifié la thématique environnement comme prioritaire et qui ont été accompagnées	383	01/02/2021	423	31/12/2021
		Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile/travail	5,4 %	2017	5,6 %	2018
		Nb de bornes de recharge en accès grand public pour l'alimentation en électricité	2 883	2020	5 453	décembre 2021
		Economie de GES réalisée par les entreprises de transport et soutenues par la Région (bioGNV, biocarburant 2G, hydrogène) (en teqCO ₂)	2 360	2020	4 965	2021
	Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région	Offre de transport collectif régional - trains/km offerts (Ter)	16 147 081	2019	13 614 416	2020

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 4 DÉVELOPPER LES MOBILITÉS « PROPRES » POUR TOUS (suite)	Augmenter la fréquentation des cars régionaux de 19% d'ici 2030, passer de 6,175 à 7,329 millions de passagers par an	Fréquentation des transports régionaux (Ter uniquement) (en millions)	18,23	2019	12,6	31/12/2021
	Verdissement de 100 % des cars régionaux d'ici 2030	Nb d'autocars « verts » dans la flotte interurbaine et scolaire régionale	18	31/12/2020	202	31/12/2021
	Dé-dieselisation des Ter d'ici 2030	Evolution de la part des km Ter roulés hors diesel	49,6 %	2019	49,6 %	2020
	Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime	Tonnage des marchandises transitant par les ports de Nouvelle-Aquitaine (en tonnes)	19 510 430	2019	17 791 320	2020
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de Bordeaux	2,43 %	2019	-	2020
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de La Rochelle	17 %	2019	14 %	2020
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de Bayonne	5,25 %	2019	4,59 %	2020
Ambition 5 DÉVELOPPER ET SYSTÉMATISER UN URBANISME DURABLE, RÉSILIENT, ÉCONOME EN RESSOURCES ET QUI S'ADAPTE AUX RISQUES NATURELS ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES		Nb de contrats actifs de TEE (TEPOS et autres)	22	31/12/2020	22	31/12/2021
		Nb d'entreprises de la filière BTP accompagnées dans leur conversion écologique	23	31/12/2020	27	31/12/2021
		Nb de projets accompagnés « Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine »	0	31/12/2020	9	31/12/2021
		Nombre de dossiers accompagnés par la Région contribuant à la préservation et la restauration de la biodiversité en milieu urbain (secteur U/Observatoire NAFU)	N/A	-	11	31/12/2021
	120 000 logements par an ayant fait l'objet d'une rénovation thermique	Nb de dossiers de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires privés et publics accompagnés par la Région	2	31/12/2020	11	31/12/2021
		Nb de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou FEDER	1 649	31/12/2020	2 228	31/12/2021
	Augmenter de 50 % le gain énergétique à l'horizon 2050	Prévision de gain énergétique lié à la rénovation des bâtiments (en MWh)	1 468	31/12/2020	31 702	31/12/2021
	100 % des populations concernées par des risques d'inondation, de submersion et d'érosion côtière couvertes par des actions de prévention	Nombre de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature	9	31/12/2020	37	31/12/2021

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 6 CONSTRUIRE UN NOUVEAU MIX ÉNERGÉTIQUE		Emissions de GES évitées (en teqCO_2)	41 540	31/12/2020	40 860	31/12/2021
		Nb de citoyens participant au capital des sociétés de projets EnR	91	31/12/2020	492	31/12/2021
	Augmenter de 40 % la production d'EnR en Nouvelle-Aquitaine	Nb d'industriels s'inscrivant dans le contrat PPA (projets lauréats de l'AMI PPA)	8	31/12/2020	11	31/12/2021
		GWh d'électricité renouvelable produite (valeur annuelle)	10 020	31/12/2018	10 121	31/12/2019
		GWh d'énergies renouvelables produits (valeur annuelle)	41 915	31/12/2018	43 082	31/12/2019
	45 % d'EnR dans le mix énergétique en 2030 et 100 % en 2050	Nb d'industriels s'inscrivant dans le contrat PPA	-	-	-	-
		Gwh d'énergies renouvelables produits	-	-	-	-
	30 % de gaz vert injectés dans les réseaux régionaux en 2030 et devenir exportateur de gaz vert en 2050	Part de gaz vert injecté dans le réseau	1,3 %	31/12/2020	2,17 %	31/12/2021
Ambition 7 FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE TENDANT VERS LE « ZÉRO DÉCHET » À L'HORIZON 2030	Zéro plastique en enfouissement Zéro plastique apporté dans les océans Zéro plastique non recyclé	Quantité de déchets d'emballages plastiques ménagers en sortie des centres de tri régionaux (en T)	32 261	2019	30 759	2020
	Réduire de 10 % les déchets ménagers en 2020, puis de 12 % en 2025 et de 14 % en 2031 par rapport à 2010	Quantité de déchets ménagers et assimilés produite (en kg/habitant/an)	671,48	2019	652,71	2020
	65 % des déchets non dangereux non inertes valorisés	Evolution par rapport à 2010 du tonnage de DNDNI annuel incinéré sur les UIOM régionales sans valorisation énergétique	- 71 %	2019	- 73 %	2020
		Taux d'évolution du tonnage de DNDNI enfoui sur les ISDND régionales par rapport à 2010	- 4 %	2019	- 7 %	2020
	Limité à 50 % les déchets sans valorisation incinérés	Taux d'évolution entre 2010 et 2019 du tonnage de DNDNI annuel incinéré sur les UIOM régionales sans valorisation énergétique	-	-	-	-
		Taux d'évolution du tonnage de DNDNI enfoui sur les ISDND régionales par rapport à 2010	-	-	-	-
	Augmenter le nombre de ressourceries sur le territoire de 30 % d'ici 2030	Nb de ressourceries et recycleries sur le territoire régional	96	31/12/2020	136	31/12/2021
	Diminuer de 14 % les déchets ménagers et assimilés d'ici 2030	Quantité de déchets ménagers et assimilés produite (en kg/habitant/an)	-	-	-	-

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 8 PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ		Mise en oeuvre de la convention cadre Etat-Region pour la reconquête de la biodiversité (en % des objectifs)	50 %	31/12/2020	80 %	31/12/2021
		Surface de vieilles forêts identifiées	N/A	-	709	31/12/2021
		Formalisation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (en % des objectifs atteints)	20 %	31/12/2020	55 %	31/12/2021
		Pourcentage de surface des 10 % de hot spot à plus forts enjeux bénéficiant d'une protection	15 %	31/12/2020	15 %	31/12/2021
	25 nouvelles réserves naturelles régionales en 2030	Nb de réserves naturelles régionales en cumulé	9	31/12/2020	9	31/12/2021
	Doublement des surfaces en maîtrise foncière sur les zones prioritaires avec l'appui des Conservatoires Espaces Naturels > 5 000 ha	Nb d'hectares en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (en ha) en cumulé	4 476	31/12/2020	5 356	31/12/2021
	Zéro destruction nette des zones humides	Surface de zones humides réhabilitées (en ha)	823	31/12/2020	1 400	-
	1 000 territoires engagés dans la préservation de la biodiversité (trame verte et bleue et pollinisateurs)	Nb de territoires engagés pour la Nature (TEN et AAP)	49	31/12/2020	94	31/12/2021
		Nb de sites/territoires pilotes (Ecobiose)	2	31/12/2020	2	31/12/2021
Ambition 9 PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU	100 % de ressource hydrique et aquatique en bon état d'ici 2027	Montant du financement par la Région pour la restauration de milieux aquatiques (en €)	2 141 046	31/12/2020	5 847 677	31/12/2021
		Pourcentage du territoire régional couvert par des outils de programmation en matière de gestion intégrée des bassins versants	N/A	-	96,9 %	31/12/2021
		Part du territoire régional couvert par des SAGE	87 %	31/12/2020	87 %	31/12/2021
		Pourcentage des masses d'eau superficielles n'atteignant pas le bon état écologique	57 %	2019	-	-
		Pourcentage des masses d'eau souterraines n'atteignant pas le bon état global	39%	2019	-	-
		Nombre d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique	51	31/12/2020	90	31/12/2021
		Indice de fragmentation des cours d'eau (en obstacles/100 km de rivière)	23,5	31/12/2020	23,55	31/12/2021

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 9 PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU (suite)	- 50% de consommation d'eau dans l'industrie via l'amélioration des procédés et des comportements	Nb d'entreprises accompagnées dans la réduction de ses prélèvements d'eau	1	31/12/2020	5	31/12/2021
		Consommation d'eau évitée dans les entreprises (en m³)	20 000	-	636 500	31/12/2021
	Réduire de 30 % la consommation d'eau dans l'agriculture en période d'étiage	Pour un total de 1,326 milliards m³ d'eau prélevé : Parts respectives pour l'usage agricole	43 %	31/12/2018	43 %	31/12/2019
		Pour un total de 1,326 milliards m³ d'eau prélevé : Parts respectives pour l'usage eau potable	38 %	31/12/2018	38 %	31/12/2019
		Pour un total de 1,326 milliards m³ d'eau prélevé : Parts respectives pour l'usage industrie	11 %	31/12/2018	10 %	31/12/2019
		Pour un total de 1,326 milliards m³ d'eau prélevé : Parts respectives pour l'usage production d'énergie	8 %	31/12/2018	9 %	31/12/2019
Ambition 10 PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES FORESTIÈRES ET NATURELLES	Réduire de 50 % la consommation globale d'espace	Nombre de dossiers fléchés « friches »	44	31/12/2020	64	31/12/2021
		Consommation foncière / espaces U (en lien avec SRADDET) (en ha) données OCS	734 217	2015	752 010	2020
		Nombre d'avis rendus par la Région sur des documents de planification	2	31/12/2020	2	31/12/2021
		Surfaces N (en ha) données OCS	352 558	2015	349 458	2020
	Zéro perte Nette de surface en milieu naturel, notamment zéro destruction nette de milieux humides	Nombre de dossiers fléchés « friches »	-	-	-	-
		Evolution de l'artificialisation (en lien avec SRADDET) (en %)	-	-	-	-
		Nombre d'avis rendus par la Région sur des documents de planification	-	-	-	-
		Evolution du N (en % ou en ha)	-	-	-	-
	Augmenter constamment la séquestration de carbone en forêt	Surface forestière faisant l'objet de travaux (reboisements, entretien) bénéficiant d'une aide publique (Etat, Région NA, ADEME, autres...)	1 037	31/12/2020	3 467	31/12/2021
		Quantité de CO ₂ stockée en forêt par an par rapport à l'ensemble du secteur agricole (en MT eq CO ₂)	6,9	31/12/2019	id	id
		Pourcentage de CO ₂ stockée en forêt par an par rapport à l'ensemble du secteur agricole (en %)	82 %	01/01/2020	id	id

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020		2021	
			valeurs	date de la valeur	valeurs	date de la valeur
Ambition 10 PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLAS FORESTIÈRES ET NATURELLES (suite)	Augmenter constamment la séquestration de carbone en forêt (suite)	Superficie d'espace forestier régional autorisée à défrichement (en ha)	1 077	31/12/2018	706	31/12/2019
		Nombre de feux (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle-Aquitaine	1 648	31/12/2019	1 558	31/12/2020
		Superficie brûlée en ha (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle-Aquitaine	3 263	31/12/2019	2 475	31/12/2020
		Part de surface forestière régionale sous modalités de « document de gestion » statut public et privé	42,5 %	31/12/2020	44 %	31/12/2021
		Part de la surface forestière régionale certifiée PEFC	34,3 %	31/12/2020	35,1 %	31/12/2021
		Part de la surface forestière régionale certifiée FSC	1,3 %	31/12/2020	1,6 %	31/12/2021
		Part des volumes de bois récoltés issus de forêts certifiées PEFC gérées durablement	67 %	31/12/2019	66 %	31/12/2020
	Développer le réseau régional de forêt	Part de surface forestière régionale sous modalités de « document de gestion » statut public et privé	-	-	-	-
		Part de la surface forestière régionale certifiée PEFC	-	-	-	-
		Part de la surface forestière régionale certifiée FSC	-	-	-	-
		Part des volumes de bois récoltés issus de forêts certifiées PEFC gérées durablement	-	-	-	-
Ambition 11 LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE DANS LA TRANSITION	Réduire l'empreinte écologique de la collectivité	Nb d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye	785	2020	607	2021
		Evolution de la consommation annuelle d'électricité sur l'ensemble des sites administratifs (millions kw/h)	9,035	2020	8,93	2021

BILAN LABELLISATION

CONTRATS DE LICENCE SIGNÉS EN 2021

Type de structures	Structure	Projet	Ambitions	Lieu	Date de signature
Collectivité	COMMUNE DE BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Opération « Ensemble, plantons 10 900 arbres », soit un arbre planté pour chaque habitant et projet d'arboretum	5, 1, 8 et 10	Boulazac-Isle-Manoire (24)	17/12/2021
Entreprise	ELISE ATLANTIQUE	Collecte et tri des déchets de bureau et de tous types de plastiques par une entreprise adaptée de l'économie sociale et solidaire, avec sensibilisation de la pratique du tri au bureau auprès de ses clients	7	Bordeaux (33)	26/11/2021
Entreprise	POLYOLA SAS	Création d'un écosystème circulaire au sein de l'entreprise et création d'une méthode pour mieux utiliser les ressources permettant la recyclabilité des planches de surf	7	Anglet (64)	22/11/2021
Entreprise	MANGER BIO SUD OUEST	Plateforme logistique sur Bordeaux-Métropole pour l'approvisionnement en produits bio avec transport bas carbone et transformation de produits adaptés aux multiples secteurs (restauration commerciale/collective/magasins)	1 et 2	Gironde (33) Lot-et-Garonne (47)	08/11/2021
Entreprise	CASA GAIA	Restaurant Casa Gaia accessible à tous pour une alimentation plus saine, avec productions paysannes locales et bio, sensibilisation des citoyens au « bien manger ». Projet « Super Gaia » : halle de distribution de produits locaux et de proximité en vente directe avec les collectifs de producteurs, avec tournées et livraisons décarbonées	2 et 1	Bordeaux (33)	26/10/2021
Association	ABRACODABRA	Jeu éducatif-créatif « serious game » pour les jeunes enfants : « Le tour du monde de Pistile », sur la sauvegarde de la biodiversité et avec un objectif d'autonomie des enfants face aux outils numériques du quotidien	1 et 8	Bordeaux (33)	26/10/2021
Entreprise	GASPIPAGE	Application mobile vouée à l'anti-gaspillage alimentaire sur le territoire corrézien, avec producteurs locaux, magasins alimentaires, petits commerçants et supérettes en favorisant aussi les circuits courts	1 et 2	Corrèze (19)	21/10/2021
Entreprise	ADEQUATEC	ADEQUAPRESS : gamme d'équipements français de déshydratation des boues issues des eaux usées, très économe en électricité, sobre en eau et en réactifs	10	Villedoux (17)	12/07/2021
Association	LUDOPIA	Fabrication de modules de jeux avec matériaux de récupération (seconde vie) et bois issu de forêts préservées, dans une démarche solidaire pour ce parc de loisirs	7 et 1	Vallée d'Aspe (64)	12/07/2021
Entreprise	TRAILLE	Valorisation de stocks de laine inutilisés pour des isolants naturels et durables auprès de fabricants de vêtements sportifs	7	Biarritz (64)	05/07/2021
Association	MFR DE L'ENTRE-DEUX-MERS	Jardin école, en partenariat avec la commune de La Sauve, comme lieu d'apprentissage des élèves en paysage et horticulture, ouvert au public avec sensibilisation à la « consomm'action »	1 et 8	La Sauve (33)	26/05/2021

Type de structures	Structure	Projet	Ambitions	Lieu	Date de signature
Entreprise	LA PLASTIQUERIE	Création d'objets utiles, durables et design avec des déchets plastiques, pour briser le cycle de l'usage unique et agir contre la plastification de l'environnement	7	Cambes (33)	11/05/2021
Entreprise	VITIROVER	Fabrication de machines agricoles et forestières. « Troupeaux » de robots-tondeurs autonomes pour remplacer les herbicides de synthèse	2 et 6	Saint-Emilion (33)	11/05/2021
Entreprise	SCIC DE CHAMBRILLE	Les 210 hectares du domaine de Chambrille, valorisés par l'élevage, l'arboriculture, le maraîchage, ... l'éco-tourisme (écogites) et permettant un emploi salarié aux agriculteurs locaux isolés	1, 8 et 2	Souviigné (79)	30/04/2021
Entreprise	VINOPROCESS	Conseils en gestion de domaines viticoles pour une performance responsable (HVE et transition agro-écologique)	2	Bordeaux (33)	21/04/2021
Association	SO COOPERATION	« Plastic » : programme de coopération mené entre plusieurs collectivités néo-aquitaines et les communes de Ziniaré, Boussé, Kaya et Banfora au Burkina Faso sur le thème : « Un monde de déchets, un monde de ressources »	7 et 8	Nouvelle-Aquitaine	16/04/2021
Association	OASIS DU COQ À L'AME	Eco-hameau de 20 familles, pour un projet d'autonomie (alimentation, énergie...) et d'économie locale impliquée dans le territoire par la transition écologique, solidaire et préservant la biodiversité	1 et 8	Cellettes (16)	16/04/2021
Association	COOP ACTIONS NOUVELLE-AQUITAINE	Pôle de coopération et d'innovation pour l'économie circulaire en Grand Bergeracois, avec une quinzaine d'acteurs pluridisciplinaires (insertion, culture, numérique, formation, environnement). Objectif : engager le territoire dans la transition écologique, l'économie circulaire et l'écologie industrielle	1 et 3	Bergerac (24)	12/04/2021
Association	BORDEAUX OPEN AIR	Démarche de réduction des déchets et de lien social lors du festival annuel de musique	7	Bordeaux (33)	09/04/2021
Entreprise	BICYCOMPOST	Collecte à vélo des biodéchets des professionnels (restaurants...). Valorisation par compostage local 100 % naturel et remise gratuite aux acteurs de l'agriculture locale	7, 4, 2 et 1	Bordeaux (33)	06/04/2021
Association	CENTRE ECO THERAPEUTHIQUE HORTANIMUS	Création d'un parc éco thérapeutique et permacole pour mieux comprendre les mécanismes d'interactions positives entre l'homme et la nature et les utiliser à des fins thérapeutiques	1 et 2	Saint-Laurent-de-Médoc (33)	06/04/2021
Entreprise	NOGASP !	Magasin alimentaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire donc prônant les produits locaux et la vente des produits alimentaires sortis des circuits « classiques », avec des prix 10 à 30 % moins chers	2	Champniers (16)	16/02/2021

LE RÉSEAU DE RÉFÉRENTS

NÉO TERRA DÉVELOPPEMENT DURABLE

ET PERSONNES-RESSOURCES 2021

Pôles	Directions		Noms	
assemblées et affaires juridiques	Secrétariat général		Danielle Gaborit (Bx)	
ressources	achats et commande publique		Nicolas Melouki (Bx)	
	ressources humaines		Rachel Kenkle (Pt)	
	patrimoine et moyens généraux		Cyril Marchadier (Bx) Jean-Michel Lafenêtre (Bx)	
	systèmes d'information		Nicolas Bourges (Lg)	
DATAR et harmonisation des politiques publiques	Intelligence territoriale et de la prospective		Nicolas Martin (Bx)	
	Ingénierie et action territoriale		Juliette Henry (Bx)	
délégation à la transformation, du pilotage et de la modernisation	Unité dématérialisation et simplification des processus		Frédéric Aubrion (Bx)	
Inspection générale des services	Unité évaluation des politiques publiques		Pierre Paquet (Lg)	
Europe et international	Fonds européens		Florence Glantenay (Bx) Vonny Gleyse (Pt)	
	programmes interrégionaux France			
	coopération			
	Bureau Nouvelle-Aquitaine (Bruxelles)			
développement économique et environnemental	enseignement supérieur, recherche et transfert de technologie		Emilie Bourdenx (Bx)	
	performance industrielle		Florence Rouffaud (Lg) Christophe Biteau (Bx) et Katia Amette (Pt)	
	agriculture, industries agro-alimentaire et pêche		Manon Larrouquère (Bx)	
	délégation numérique		Marie-Eve Tayot (Lg)	
	économie territoriale		Laure Pierron (Pt) Rachel Baquet (Bx) Emeline Giron (Lg)	
	Service aéronautique, photonique, chimie, matériaux, transport		Pierre Morette (Bx)	
	Service Start up		Matthieu Bleny (Lg)	
	pilotage stratégique et qualité	Service filières santé, Silver économie		Catherine Saboureau (Pt)
		Service filières forêt, bois et papier		
		Unité filières croissance bleue		
		Unité filières cuir, luxe, textile et métiers d'arts		
		Unité filières vertes		
		Conseil permanent de la transition énergétique		
	énergie et climat		Pascale Combes (Bx) Véronique Brochard (Pt)	
	environnement		Arnaud Meslin (Bx)	
	économie sociale et solidaire		Xavier Steffan (Bx)	
	économie sociale et solidaire		Heykel Bouazza (Bayonne)	
	tourisme		Sandrine Daguet (Lg)	

Pôles	Directions	Noms
formation et emploi	appui à la performance	Dorine Hortail (Bx)
	action territoriale	Nelly Ferrou-Rocher (Pau)
	emploi et évolution professionnelle	Céline Diez (Bx) Jean-Pierre Gendron (Bx)
	formation professionnelle et apprentissage	Nicolas Bourgognon (Lg) Philippe Guillerm (Bx)
	formations sanitaires et sociales	Hélène Michel (Bx)
	Fonds Social Européen et ingénierie de projets	Claire Fischer (Bx)
éducation et citoyenneté	éducation	Nathalie Debruyne (Bx)
	orientation	Etienne Capra (Lg)
	construction et immobilier	Sylviane Ranoux (Bx)
	culture et patrimoine	Patricia Oudin (Lg) Sylvie Bibes (Bx) Amlene Drapeau (Pt/Ang.) Franck Cabandé (Lg)
	égalité, vie associative et solidarité	Régine Fouqueray (Pt)
	sports	Jean-Hugues Aeschmann (Lg)
	jeunesse et citoyenneté	Sandrine Picat (Lg)
transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie	urbanisme, logement et politique de la ville	Michèle Lacave (Bx)
	transports ferroviaires de voyageurs	Guillaume Defay (Bx)
	Mission intermodalité	
	transports routiers de voyageurs	
	infrastructures et transports de marchandises	
	Mission Grands Projets	
communication et marketing territorial	communication externe	Frédéric Pénoty (Pt)

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la mobilisation de données, à l'élaboration et à l'édition du rapport 2021 : outre les Référents développement durable, les agents ayant transmis les données en l'absence ou en complément de certains Référents, notamment Anne Cousi, Morgane Coïc, Caroline Etcheverry, Naomie Desfontaines et Olga Radwanski ; les Référents ayant contribué à la vérification des indicateurs, particulièrement Véronique Brochard ; Justine Terrade pour l'élaboration de l'éditorial en langues régionales et de la transmission de données de la Direction de la culture et du Patrimoine ; enfin les collègues qui en ont fourni l'iconographie et réalisé le maquetage, particulièrement Vincent Lamoureux.

Ce rapport a été conçu et réalisé par le Service Néo Terra au sein du Pôle développement économique et environnemental : Pascale Combes, avec l'appui d'Emilie Congiu-Ballesté, Véronique Brochard, Marie Pallu, Catherine Dupuis et Jean-François Louineau.

LISTE DES SIGLES

AAP	Appel à Projet
AB	Agriculture Biologique
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ARB	Agence Régionale pour la Biodiversité
BioGNV	Biogaz carburant
BTP	Bâtiment -Travaux Public
CEN	Conservatoire des Espaces Naturels
CGEDD	Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COP	Conférence des Parties
CPER	Contrat de Plan État-Région
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DATAR	Délégation de l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DIDD	Degré d'Intensité Développement Durable
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EnR	Énergie Renouvelable
ENSEGID	École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPLE	Établissement Public Local d'Enseignement
FEADER	Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FSE	Fonds Social Européen
GES	Gaz à Effet de Serre
GTC	Gestion Technique Centralisée
GWh	GigaWatt-heure
HVE	Haute Valeur Environnementale
IAA	Industrie Agroalimentaire
IAE	Insertion par l'Activité Économique
INRAE	Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement
MAEC	Mesure Agro-Environnementale et Climatique
MDNA	Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine



MFR	Maison Familiale Rurale
ODD	Objectif de Développement Durable
ONF	Office National des Forêts
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAC	Politique Agricole Commune
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNR	Parc Naturel Régional
PRPGD	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
PV	Photovoltaïque
RAIN	Réseau Régional pour l'Agriculture et l'Innovation en Nouvelle-Aquitaine
RDD	Référent Développement Durable
RESONANCE	Responsabilité Sociétale pour une Nouvelle Aquitaine Novatrice
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSO	Responsabilité Sociétale des Organisations
S3REnR	Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables Nouvelle-Aquitaine
SAGE	Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAU	Superficie Agricole Utile
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SNB	Stratégie Nationale pour la Biodiversité
SRB	Stratégie Régional pour la Biodiversité
SRDEII	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
TEC	Transition Énergétique et du Climat
UE	Union européenne
UIC	Union Internationale des Chemins de fer
VHU	Véhicules Hors d'Usage

Pour plus d'informations

Région Nouvelle-Aquitaine
Service Néo Terra

N° standard
05 49 38 49 38

Site de la Région
[*nouvelle-aquitaine.fr*](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Site Néo Terra
[*neo-terra.fr*](http://neo-terra.fr)

Informations utiles à l'échelle régionale

Site institutionnel du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
[*nouvelle-aquitaine.fr*](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Site du CESER
[*ceser-nouvelle-aquitaine.fr*](http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

Site Nouvelle-Aquitaine numérique
[*numerique.nouvelle-aquitaine.fr*](http://numerique.nouvelle-aquitaine.fr)

Site Jeunes de Nouvelle-Aquitaine
[*jeunes.nouvelle-aquitaine.fr*](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr)

Ecobiose
[*www.eco-biose.com*](http://www.eco-biose.com)

AcclimaTerra
Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique
[*www.acclimaterra.fr*](http://www.acclimaterra.fr)

Fiches Adaptation au Changement climatique
<https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/>

Stratégie régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine
[*fr.calameo.com/read/006009271b2300c594f43*](http://fr.calameo.com/read/006009271b2300c594f43)

Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine
[*www.cen-nouvelle-aquitaine.org*](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

RESONANCE
la RSE en Nouvelle-Aquitaine
[*www.resonancerse.com*](http://www.resonancerse.com)

Informations utiles à l'échelle nationale

Site du Ministère de la transition écologique
[*ecologie.gouv.fr*](http://ecologie.gouv.fr)

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
[*ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-transition-ecologique-vers-developpement-durable-2015-2020*](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-transition-ecologique-vers-developpement-durable-2015-2020)

Stratégie Nationale Bas-Carbone
[*ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone*](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone)

Objectifs de Développement Durable
Site de l'ONU
[*un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable*](http://un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable)

Objectifs de Développement Durable
Site du Ministère de la Transition écologique et solidaire
[*agenda-2030.fr*](http://agenda-2030.fr)





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Pôle développement économique et environnemental

Service Néo Terra

14 rue François-de-Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

T. 05 49 38 49 38

nouvelle-aquitaine.fr



création

néo terra

communication interne

impression

reprographie

crédits

région nouvelle-aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

octobre 2022

nouvelle-aquitaine.fr